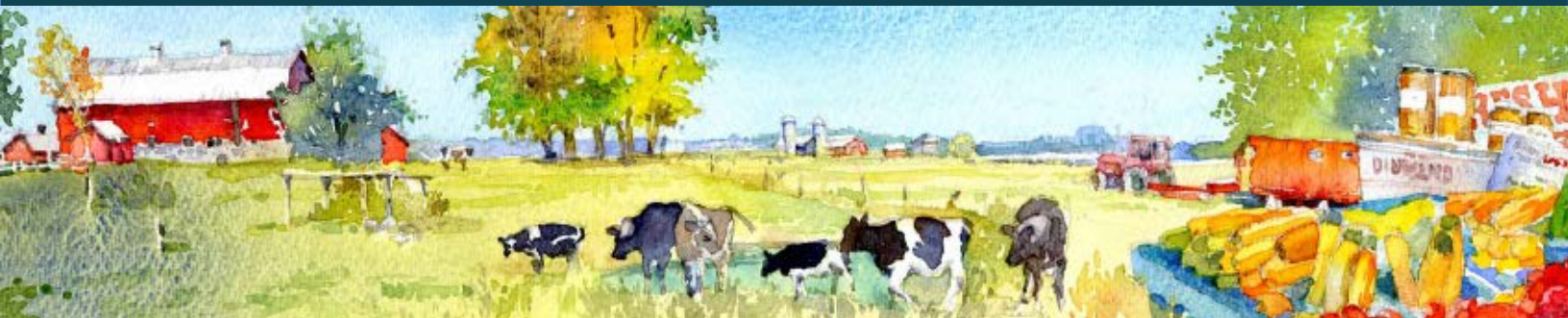




COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION



Stratégie de la CCN en matière d'alimentation et d'agriculture durable

CULTIVER LA CAPITALE NATIONALE
2017

-ÉBAUCHE-

DRAFT

Table des matières

Remerciements

Résumé

1. Contexte

1.1. Pertinence et défis

- Pertinence et importance de l'agriculture aux échelles nationale et régionale
- Principales tendances de croissance démographique et d'urbanisation
- Une ressource limitée non renouvelable
- Échelle nationale
- Notre système alimentaire est-il résilient face aux perturbations ?

1.2. Terrains de la CCN et régions environnantes

- S'appuyer sur la situation unique de terres agricoles protégées près d'une grande agglomération urbaine
- Région de la capitale nationale
- Définition des denrées alimentaires locales et régionales
- Quantité de terres agricoles requises pour nourrir les zones urbaines
- Qu'est-ce que l'agriculture durable ?

1.3. Aliments produits et consommés dans la région de la capitale nationale

- Portrait des terrains de la CCN
- Portrait de la RCN

1.4. Pertinence pour la communauté : multifonctionnalité

- Avantages sociaux
- Avantages environnementaux

2. Stratégie

2.1. Poursuivre l'effort : exemples de réussite au cours des 7 dernières années

2.2. Notre mandat

2.3. Vision

2.4. Principes directeurs

2.5. Principaux concepts stratégiques et orientations

2.6. Un plan d'action pour mettre en œuvre cette stratégie

2.7. Prochaines étapes

3. Conclusion

4. Références

5. Annexes

Agriculture et alimentation dans les grandes villes et cadre de planification

Plan de mise en œuvre de l'agriculture durable

Publications antérieures

Partenariats actuels et potentiels

Carte des classes de sol

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier le personnel de la CCN et les intervenants externes qui ont généreusement donné de leur temps et fourni leur expertise dans le cadre de la préparation de ce document de stratégie.

Auteurs : Patricia Talbot, M.Sc., P.Ag., agente agricole, Division de la gestion immobilière et Division de la Ceinture de verdure (depuis 2012)
Wendell Joyce, P.Ag., agent, Division de l'agriculture et du développement rural et Division de la Ceinture de verdure (2010-2012)

Collaborateurs et
Vérificateurs :

Geoffrey Frigon, chef, portefeuille agricole et résidentiel, Division de la gestion immobilière (depuis 2015)
Michel Talbot, gestionnaire d'actifs, Division de la gestion immobilière (... -2015)
François Cyr, directeur principal, Division de la Ceinture de verdure (... -2015)

Comité directeur :

Bill Leonard, directeur, Division de la gestion immobilière (depuis 2015)
Gary Lacey, directeur général, Direction de l'intendance de la capitale (depuis 2014)
Marie Boulet, directrice, Parc de la Gatineau et Division de la Ceinture de verdure (directrice, 2009-2015)
Michelle Comeau, vice-présidente principale, Direction de l'environnement et des terrains et parcs de la capitale (...)
Mary Ann Waterston, directrice, Division de la gestion immobilière (directrice, 2011-2015)
Roland Morin, vice-président, Division de la gestion immobilière, D & C (...)

Remarque

L'initiative a vu le jour il y a six ans dans le cadre de la planification et des plans et stratégies entourant la Ceinture de verdure. Elle fut transférée en 2014 à la Division de la gestion immobilière, qui est chargée de la gestion des terrains compris dans le portefeuille agricole. La majorité des terres agricoles de la CCN se situent dans la Ceinture de verdure et la majorité des études et rapports concernant la gestion et les activités agricoles de la CCN ont été réalisés et produits en fonction du portefeuille qui y est associé. Toutefois, les initiatives agricoles récentes coordonnées sur d'autres terrains ont mené à une première tentative d'élargir son application à d'autres portefeuilles de la CCN, comme les terrains urbains et le parc de la Gatineau, qui offrent également des possibilités d'activités agricoles au bénéfice des communautés canadiennes.

Résumé

L'organisme des Nations Unies estime que d'ici 2050, la population mondiale devrait passer de 7,3 à 9,7 milliards d'habitants. Les deux tiers de ceux-ci vivront dans les villes. Au fur et à mesure que les zones urbaines augmentent à l'échelle planétaire, la quantité de terres disponibles pour nourrir la population diminue.

Il est encourageant de constater que de plus en plus de régions urbaines font œuvre de prévoyance pour soutenir un approvisionnement alimentaire diversifié et durable en tenant compte dans leurs processus de planification. Celles-ci s'efforcent de trouver des moyens pour protéger les terres agricoles et encourager la production alimentaire aux échelles locale et régionale, en reconnaissant que ces éléments jouent un rôle dans le maintien de communautés dynamiques, durables et résilientes. Les villes et régions qui s'attaquent au défi que pose la sécurité alimentaire à long terme doivent composer avec des réalités et approches différentes, mais elles partagent toutes des objectifs et intérêts communs axés sur le bien-être des collectivités.

La région de la capitale nationale (RCN) s'inscrit dans cette tendance. Nous sommes privilégiés de disposer d'un large éventail de ressources et de compter sur des producteurs qui partagent cet objectif. La Commission de la capitale nationale (CCN) contribue à cet effort, aux côtés des producteurs agricoles, des organismes à but non lucratif et des différents paliers de gouvernement.

Le rôle que nous devons jouer est important. La diversité unique de ressources de haute qualité dans la Ceinture de verdure et l'emplacement de cette dernière à la porte de la capitale offrent un contexte tout naturel pour la production agricole destinée aux marchés locaux et à la synergie du secteur avec les communautés locales. En tant que principale propriétaire foncière et gardienne de terrains publics dans la RCN, la CCN joue un important rôle en protégeant et en fournissant des terres productives et des infrastructures facilitant l'établissement des agriculteurs, dont la production contribue à la durabilité et à la résilience de la RCN.

Le plan directeur de la Ceinture de verdure de la CCN encourage une agriculture durable et diversifiée et appuie les agriculteurs dans l'ensemble de leurs activités. Le Plan de la capitale du Canada, qui est sur le point d'être achevé, s'appuie sur la position unique des terres protégées près du centre d'une grande région urbaine. L'application du plan permettra de protéger la Ceinture de verdure contre les aménagements urbains croissants, de mettre en valeur le patrimoine naturel et construit et d'accroître la pertinence du secteur agricole local selon les intérêts des collectivités et de la région, tout en engendrant une résilience environnementale et alimentaire accrue. Il fera de la CCN un chef de file de pointe dans le secteur de l'agriculture urbaine, en favorisant des pratiques de production alimentaire durables, diversifiées et viables, tout en perpétuant l'héritage agricole vivant du Canada et en mettant en valeur sa riche histoire agricole et rurale et son patrimoine bâti. Il représentera le caractère et les intérêts des communautés rurales et agricoles du pays et sera un modèle de planification urbaine et de meilleures pratiques de gestion.

La Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable s'inscrit dans cette vision et propose davantage. Ses principes sont orientés vers des résultats tangibles et réalisables. Bonne lecture !

Gary Lacey, directeur général
Intendance de la capitale

1. Contexte

1.1. Pertinence et défis

Pertinence et importance de l'agriculture aux échelles nationale et régionale

De nombreuses grandes villes et capitales du monde reconnaissent la pertinence de l'agriculture. Celles-ci préservent et intègrent les terres agricoles et la production alimentaire au sein de leur réseau de services, de ressources et d'activités qu'offrent les espaces verts sur l'ensemble de leur territoire et en périphérie (annexe 1). On a qu'à penser à la ceinture de verdure de Londres, en Angleterre, au pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, signé en 2015 par des centaines de grandes villes du monde, au parc national de Cuyahoga Valley, aux États-Unis, au parc urbain national de la Rouge, à Toronto, à la stratégie alimentaire de la ville de Vancouver, aux fiducies foncières agricoles à Victoria, en Colombie-Britannique, à la stratégie alimentaire et d'agriculture urbaine de la ville d'Edmonton, pour ne nommer que ces quelques exemples.

Ottawa n'est pas seulement une ville, elle détient le statut de capitale. Par conséquent, elle représente un modèle pour ses citoyens et se veut le reflet de l'image du pays. Le rapport Morrie de la CCN, publié en 1991 et intitulé *The Future Greenbelt: Agricultural Analysis*, met en évidence les intérêts nationaux et régionaux relatifs aux terres et activités agricoles au sein de la capitale du Canada :

a) Échelle nationale

- L'intérêt national se porte sur l'**importance symbolique de la durabilité de l'environnement urbain canadien et son arrière-pays** ;
- L'**alimentation au sein de la capitale comporte une fonction régionale, bien que son importance symbolique en termes de durabilité urbaine puisse s'avérer intéressante** ;
- L'**agriculture écologiquement durable fait l'objet d'une attention mondiale accrue**. Les politiques et stratégies mises en œuvre par les divers paliers de gouvernement reflètent une prise de conscience croissante chez les Canadiens concernant les enjeux agricoles et environnementaux et la nécessité de préconiser des approches durables ;
- L'intérêt national se porte sur l'**importance de l'agriculture en tant qu'assise fondamentale du Canada et ses contributions perpétuelles à l'économie nationale**. Le patrimoine rural se révèle comme un élément distinct du paysage de la RCN, où des bâtiments à valeur historique marquent les diverses étapes de peuplement du Canada ;
- Dans une perspective contemporaine, le rapport reconnaît que, bien que la plupart des Canadiens vivent au sein ou à proximité des centres urbains, les **milieux ruraux et les produits qu'ils offrent aux populations urbaines méritent d'être appréciés davantage** et de jouer un rôle plus important au sein de la dynamique canadienne.
- La conversion des terres agricoles en usages non agricoles se déroule à un rythme soutenu et la **nécessité de préserver les terres agricoles de qualité est une question d'importance nationale, régionale et locale**. L'utilisation accrue de terres agricoles à des fins non agricoles reflète les pressions exercées sur les franges urbaines de nombreuses grandes villes du pays. Seule une petite partie de la vaste masse terrestre du Canada peut soutenir la production agricole et sa conversion en usages non agricoles se déroule à un rythme accéléré.

- Le rapport reconnaît également la nécessité que les populations urbaines comprennent et apprécient les mécanismes des paysages agricoles qui dominent l'arrière-pays de la plupart des villes canadiennes. L'intégration des terres agricoles en marge des centres urbains aux besoins récréatifs et de loisirs des résidents urbains est l'occasion de **sensibiliser ces derniers aux contributions vitales qu'apportent les zones rurales aux villes.**

b) Échelle régionale

- L'intérêt régional se porte sur un engagement à l'**intendance d'une base de ressources régionale. Il s'agit d'un élément important qui repose sur la qualité et la proximité aux zones urbaines**, la croissance et la sécurité du secteur agroalimentaire et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire dans un contexte où l'autosuffisance des villes augmente ;
- Alimenter la zone urbaine, **améliorer l'autosuffisance de la capitale en matière de production alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement alimentaire** sont aussi des enjeux concrets.
- **La préservation du paysage agricole régional rural et le maintien d'un paysage agricole vital et attrayant** sont aussi d'intérêt ;
- **Encourager la croissance et la sécurité de l'industrie agroalimentaire régionale**, principalement à mesure que les marchés urbains se développent ;
- Application de nouvelles techniques en reconnaissance d'un **besoin pour la capitale de démontrer son leadership** ;
- **La durabilité d'une production locale** écologiquement rationnelle et l'intégration de loisirs et d'autres activités à l'échelle locale contribuent à l'**image verte de la région** ;
- **Maintien d'une communauté agricole locale viable** ;
- **Reconnaissance et respect des différentes perceptions et valeurs** qui façonnent le paysage rural.

Principales tendances de croissance démographique et d'urbanisation

L'augmentation de la population entraîne des besoins alimentaires plus importants. Parallèlement, les terres et les sols sur lesquels nous produisons la nourriture sont soumis à une pression accrue, exercée par les usages concurrents de l'urbanisation.

L'organisme des Nations Unies estime que d'ici 2050, la population mondiale devrait passer de 7,3 à 9,7 milliards d'habitants (Nations Unies, 2015), et que les deux tiers de ceux-ci devraient vivre dans les villes (Nations Unies, 2014). Il y a quelques décennies, la majorité des gens vivaient dans des zones rurales. À l'heure actuelle, la moitié de la population globale vit dans les villes (Nations Unies, 2014).

Au fur et à mesure que les zones urbaines augmentent à l'échelle planétaire, la quantité de terres disponibles pour y produire de la nourriture diminue. Au Canada, entre 1971 et 2001, l'urbanisation a grugé environ 15 200 kilomètres carrés (1 520 000 ha) de terres environnantes, ce qui équivaut à près de trois fois la taille de l'Île-du-Prince-Édouard (statistique Canada, 2005). Environ la moitié de cette superficie se situait sur des terres agricoles à fort rendement de classe 1, 2 et 3 (Hoffman, 2005).

Ce phénomène fut aussi observé dans la région de la capitale nationale (RCN), avec l'accroissement de la zone urbaine des villes d'Ottawa et de Gatineau au détriment de terres agricoles à fort rendement (figure 1). Entre 1971 et 2011, dans la RCN, environ 85 800 ha de terres arables ont été réaffectés à des fins domiciliaires ou pour l'aménagement de routes (statistique Canada, 2016), ce qui équivaut à plus de 4 fois la superficie totale de la Ceinture de verdure.

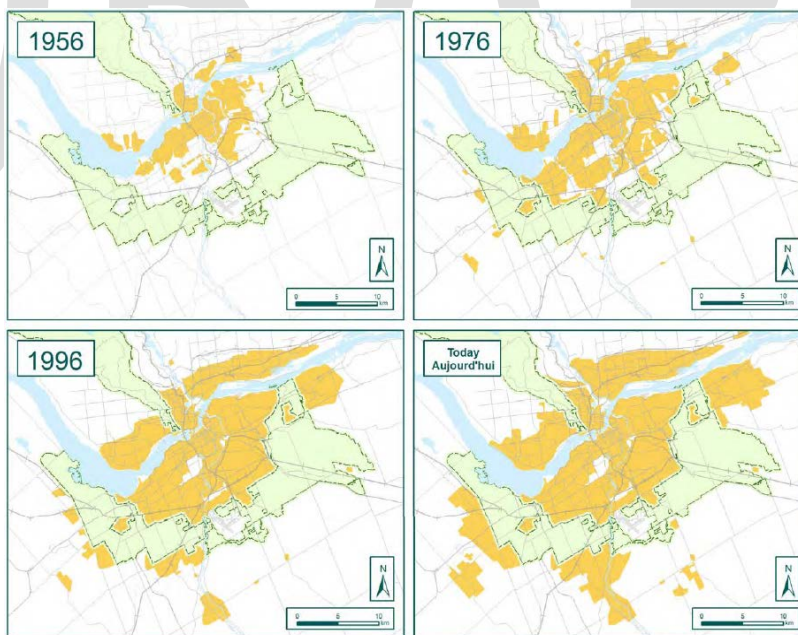


Figure 1 : expansion de la zone urbaine des villes d'Ottawa et de Gatineau de 1956 à 2012 (Source : CCN)

Note : « Même si la zone bâtie du Canada représentait seulement 0,1 % de la superficie totale du pays en 2011, l'expansion urbaine a entraîné la perte de terres agricoles de premier choix parce que de nombreuses collectivités partout au Canada s'étaient installées à l'origine sur des terres agricoles fertiles. L'expansion et l'intensification de la zone bâtie ont aussi entraîné la perte d'espaces verts et de couvertures terrestres naturelles. Ces changements sont habituellement permanents : une fois que les terres agricoles ou naturelles sont utilisées à des fins urbaines, il est peu probable qu'elles reviennent à un état naturel. » (Statistique Canada, 2016)

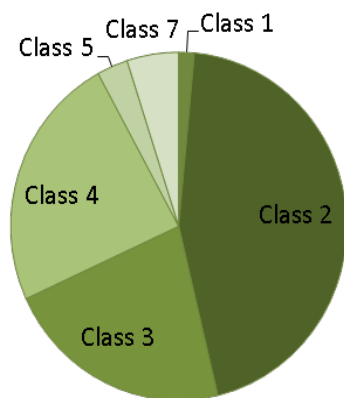
Une ressource limitée non renouvelable

Il peut falloir des centaines ou des milliers d'années pour produire un pouce de terre végétale, considérée comme non renouvelable, car elle ne peut se régénérer pendant un cycle de vie humaine (FAO, 2015). Malgré la taille du Canada, sa superficie agricole totale représente 7 % de sa masse terrestre totale (AAC, 2016 – figure 2). Les terres agricoles à fort rendement, définies comme des sols de grande qualité pour la production agricole et qui correspondent aux classes de sol 1, 2 ou 3, représentent 5 % de la superficie totale du pays (Statistique Canada, 1982). On les retrouve principalement dans les Prairies, dans le sud de l'Ontario et au Québec.



Figure 2 : étendue spatiale de l'activité agricole au Canada (source : AAC, 2016)

La région de la capitale nationale est située dans l'un des plus riches secteurs agricoles du pays, caractérisé par une diversité de sols de haute qualité adaptés à une grande variété de cultures. Par exemple, le secteur agricole de la Ceinture de verdure renferme environ quarante types de sols différents. Les plus prédominants sont de types Brandon, Ste-Rosalie, Allendale, Carlsbad, Bearbrook et montagneux. La majorité des sols dans la Ceinture de verdure sont de classe 2 (45 %) (figure 3), lesquels offrent un excellent rendement pour la production de différentes cultures. La RCN renferme aussi des sols de classe 1, soit la plus haute qualité – une ressource rare au Canada et qui se trouve principalement à l'ouest de la Ceinture de verdure.



Note :
Au Canada, les sols de classes 1 à 4 présentent le meilleur potentiel agricole (1 étant excellent et 4 bon), tandis que les sols de classes 5 à 7 présentent des limitations progressivement plus importantes. La plupart des sols de classe 7 correspondent à des rives de ruisseaux, des pentes et de très petites poches de sols

Figure 3 : proportion des classes de sol dans la Ceinture de verdure

Portrait du secteur agricole à l'échelle nationale

Au Canada, 97 % des exploitations agricoles sont des entreprises familiales. Le déclin du nombre de fermes et l'augmentation de la taille des exploitations ont eu pour effet d'accroître le ratio du nombre de personnes nourries par agriculteur (Farm and Food Care, 2015). Le Canada figure parmi les leaders mondiaux en matière de qualité et de sécurité alimentaire (Le Vallée, 2014) et le deuxième leader en matière de durabilité. Divers produits agricoles sont produits dans l'ensemble du pays (figure 4).

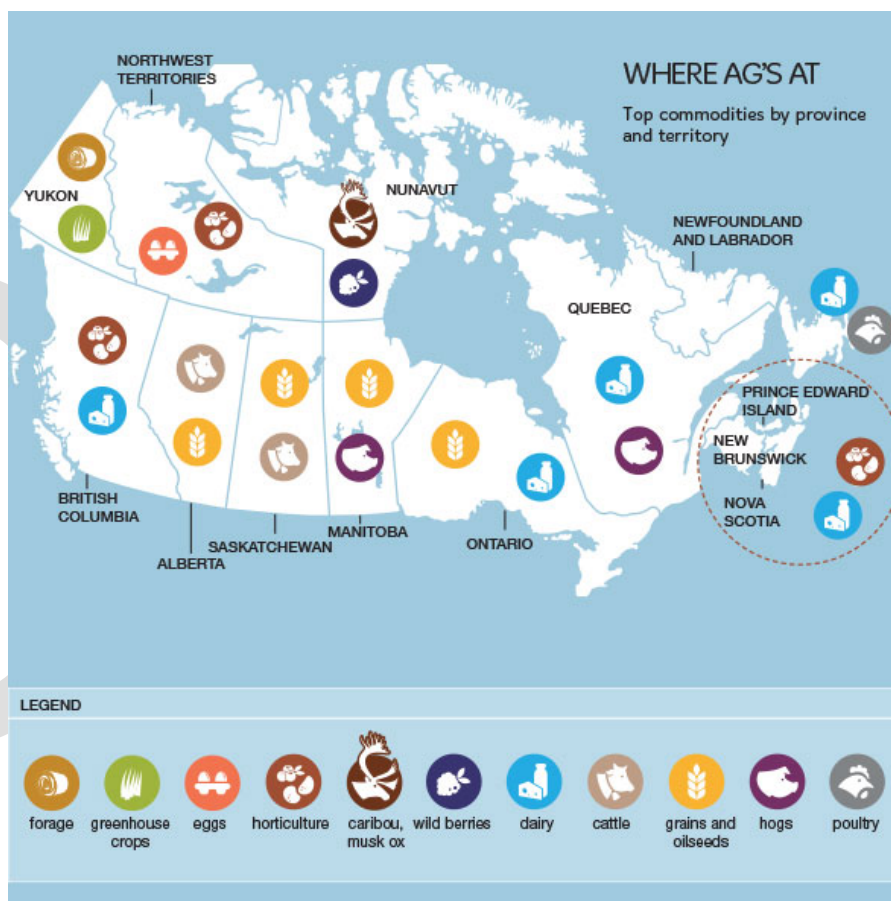


Figure 4 : principaux produits selon la province et le territoire (source : AAC, 2013)

L'agroalimentaire est l'un des plus importants secteurs économiques au Canada et génère un emploi sur huit, soit 2,2 millions de travailleurs (AAC, 2013). Nous sommes le cinquième exportateur et sixième importateur de produits agricoles au monde (AAC, 2016). Nous produisons environ 80 pour cent du sirop d'érable à l'échelle mondiale et sommes le plus grand producteur et exportateur de graines de lin, de canola, de légumineuses (pois, haricots, lentilles, etc.) et de blé dur (utilisé pour fabriquer des pâtes) au monde (AAC, 2013). Nous importons des fruits et légumes frais et transformés, soit près de 30 % de la valeur totale des produits agricoles et agroalimentaires importés en 2014 au Canada (AAC, 2016). L'industrie agricole et agroalimentaire contribue à hauteur de 100 milliards de dollars annuellement au produit intérieur brut (PIB) du pays (AAC, 2013).

Notre système alimentaire est-il résilient face aux perturbations ?

En cas de perturbations naturelles, économiques ou politiques, sur quelle ressource alimentaire pourrons-nous compter ? L'influence du climat (changements climatiques, gels, sécheresses, etc.), la valeur de notre dollar, le coût du pétrole, le contexte politique, les accords commerciaux, l'offre et la demande, etc., ont tous un impact sur le prix des aliments que nous consommons.



À titre d'exemple, l'effet combiné des récentes sécheresses en Californie et de la chute du dollar canadien a contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires au Canada. À Ottawa, le prix du chou-fleur est passé de 2 \$ à 8 \$ par pomme à l'hiver 2015 (CBC, 2015). La Californie est le principal fournisseur de fruits et légumes importés au Canada, dont 84 % de ses brocolis et choux-fleurs, 76 % de ses fraises fraîches, 68 % de sa laitue, 89 % de ses amandes et 69 % de ses carottes, navets et autres légumes racines (CBC, 2015). Nous importons la plus grande partie du chou-fleur que nous consommons et en cultivons une partie dans nos régions les plus fraîches.

Les changements sur la scène politique, les accords commerciaux et la propriété des terres cultivées peuvent également influencer sur notre approvisionnement alimentaire. Plus de la moitié (57 %) des aliments importés au Canada proviennent des États-Unis et, de même, 55 % des exportations d'aliments du Canada sont à destination des États-Unis (Statistique Canada, 2015). L'acquisition de terres agricoles par les investisseurs étrangers, institutions bancaires ou fonds de pension a également suscité de nombreux débats ces derniers temps. Tout comme les accords commerciaux, la propriété foncière est un élément essentiel de notre économie et de notre approvisionnement alimentaire.

Selon Patricia Ballamingie, professeure en études environnementales et géographie humaine à l'Université Carleton à Ottawa, « la solution réside dans la diversité des sources, des méthodes de culture et de l'étendue des activités. Nous allons toujours devoir compter sur des aliments produits ailleurs, mais nous pouvons accroître notre production locale pour réduire notre dépendance à l'égard des aliments importés et renforcer notre économie et notre sécurité alimentaire à l'échelle locale. À titre d'exemple, il y a des producteurs régionaux et ontariens qui cultivent des légumes racines, mais leur volume de production ne leur permet pas de répondre à la demande. Cela s'explique en partie en raison des prix : pour gagner leur vie en produisant d'importantes quantités de légumes racines, ces agriculteurs doivent bénéficier de prix de gros suffisamment élevés. Ce qui n'est pas le cas actuellement en raison des grands volumes de cultures importées et peu coûteuses. Ce type de production n'est simplement pas rentable et possible à l'échelle régionale. En outre, la demande s'étend sur 12 mois et les États du Sud peuvent y répondre pendant la majeure partie de l'année, alors que la production de l'Ontario se limite à quelques mois par année. Nous avons toutefois la possibilité de reconstruire une partie des infrastructures que nous avons abandonnées pour conserver et stocker

les aliments, à mesure que nous produisons davantage à l'échelle locale. Nous disposons également de terres agricoles viables sur lesquelles nous pouvons cultiver plus de nourriture destinée à la vente directe aux gens de la région. À l'heure actuelle, les terres sont principalement consacrées à la culture du maïs et du soja, qui servent localement pour l'alimentation animale ou qui sont exportés dans le secteur des aliments transformés » (Ottawa Magazine, 2016).

DRAFT

1.2. Terrains de la CCN et région de la capitale nationale

S'appuyer sur la situation unique de terres agricoles protégées près d'une grande agglomération urbaine

La CCN, dont le mandat consiste à soutenir l'aménagement, la conservation et l'amélioration des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale, joue un rôle important dans la planification de la région via la propriété foncière et la préparation de plans et politiques à l'égard des propriétés fédérales. En tant que principale propriétaire foncière et gardienne de terrains publics dans la RCN, elle occupe une position unique pour contribuer au système alimentaire en protégeant les terres agricoles à fort rendement dont elle assure la gestion. La CCN contribue également en assurant la présence de nombreuses unités agricoles entièrement fonctionnelles aux portes de la capitale et en facilitant l'établissement d'exploitations qui, à leur tour, contribuent à l'approvisionnement alimentaire régional. Ce faisant, elle accroît la durabilité et la capacité de résilience de la capitale nationale. La RCN renferme une grande diversité de ressources et de cultures et ses producteurs œuvrent tous pour en assurer la qualité et la durabilité. La CCN n'est pas seule à mettre l'épaule à la roue, elle collabore et forme un secteur dynamique avec les municipalités, les communautés urbaines et rurales, les distributeurs, les détaillants, les ONG, etc.

Région de la capitale nationale

La RCN, telle que décrite dans la *Loi sur la capitale nationale* (L.R.C. [1985], ch. N-4), est un territoire qui couvre une partie de l'Ontario et du Québec et comprend la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau et 7 municipalités regroupées sous la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Cantley, Chelsea, Pontiac, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Monts) et une partie de Russell, Beckwith et Mississippi Mills. Elle forme le siège du gouvernement fédéral et compte 1,3 million d'habitants. Elle représente la cinquième zone métropolitaine au Canada (RMR, Statistique Canada, 2016). Au total, la RCN couvre environ 471 000 ha. Les terrains fédéraux que possède et gère la CCN, qui incluent la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et des terrains urbains, représentent environ 53 700 ha dans cette zone et couvrent 10 % de la RCN et 20 % du cœur de la capitale (figure 5).

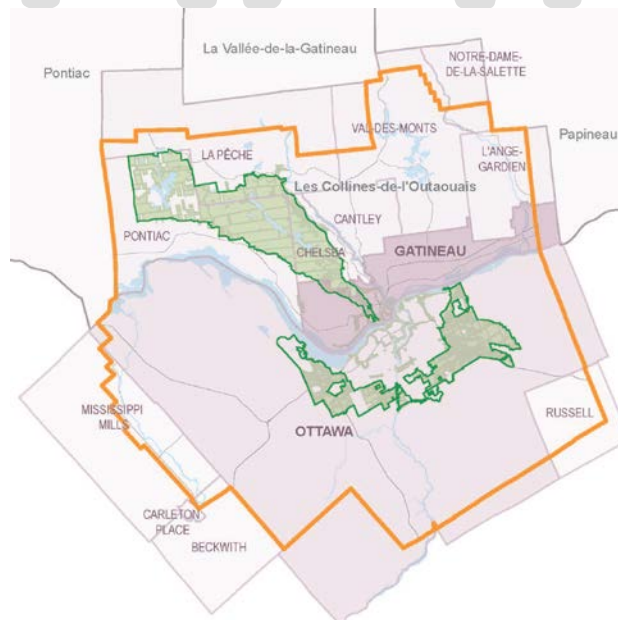


Figure 5 : région de la capitale nationale (orange), ses municipalités (violet) et terres gérées par la CCN (vert) (source : CCN)

Définition des denrées alimentaires locales et régionales

Qu'entend-on par un aliment produit à l'échelle locale ou à l'échelle régionale ? Les aliments que nous consommons peuvent provenir de différentes sources, de différentes régions du monde, de notre pays, de notre province, de notre municipalité, etc. Toutes les régions et les villes présentent des caractéristiques uniques quant à leur taille, leurs besoins, leur culture, leur aménagement, etc., mais elles ont toutes en commun la résurgence du mouvement alimentaire local, qui peut être défini comme un « effort de collaboration pour accroître, à l'échelle locale, des économies alimentaires autosuffisantes dans lesquelles s'intègrent la production, la transformation, la distribution et la consommation alimentaires durables afin d'améliorer la santé économique, environnementale et sociale d'un lieu particulier » (Feenstra, 2002).

Parmi ce mouvement, il y a les « locavores », c'est-à-dire les personnes qui préfèrent consommer des aliments cultivés localement, à l'intérieur d'un certain rayon. Les critères dépendent de chaque individu, mais le mouvement locavore encourage les consommateurs à acheter leurs produits chez les agriculteurs ou lieux de vente les plus proches de leur domicile. Plusieurs locavores s'inspirent de concepts établis, comme le régime alimentaire dans un rayon de 100 milles, qui encourage l'approvisionnement en produits alimentaires à l'intérieur d'un rayon de 161 km.

Il y a aussi le concept de bassin alimentaire (« foodshed »), semblable au concept de bassin hydrographique (« watershed »), duquel il tire son nom. Il fait généralement référence à une zone géographique et à sa capacité à produire de la nourriture pour répondre aux besoins alimentaires locaux. Par exemple, l'Université Columbia mène des études pour déterminer cette capacité pour la ville de New York, selon une perspective nationale, employant un modèle national intégré de distribution alimentaire, et selon des perspectives d'État et régionale (voir figure 6, Conard, 2016). Cette initiative fait partie d'un projet plus vaste, qui regroupe des facultés universitaires et gouvernements de 12 États, visant à explorer comment une alimentation normale et complète peut être assurée dans la région des États du Nord-Est avec la production agricole actuelle et potentielle (Enhancing Food Security in the Northeast, 2016).

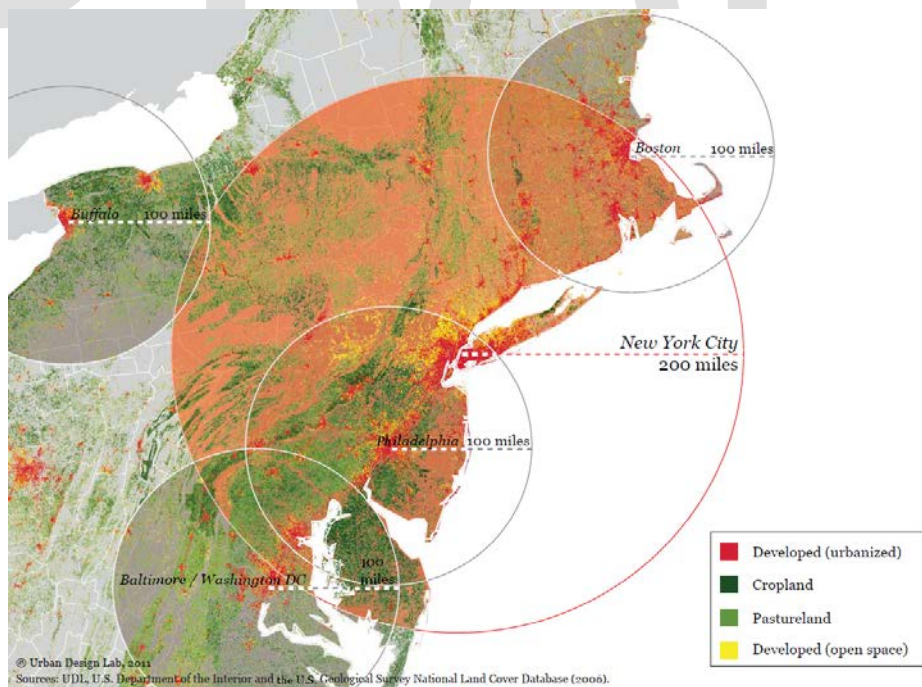


Figure 6 : région agroalimentaire de la ville de New York (source : Conard, 2016)

Quantité de terres agricoles requises pour nourrir les zones urbaines

De nombreuses régions et villes importantes s'affairent à évaluer la quantité de terres agricoles requise pour nourrir durablement les régions urbaines et rurales. Pour New York, la ville la plus peuplée des États-Unis, les études universitaires suggèrent qu'il faut se déplacer dans un rayon de 200 milles (322 km) au-delà des limites de la ville, autour du noyau urbain, et dans un rayon de 100 milles (161 km) autour des petites villes périphériques comme Boston, Philadelphie et Buffalo (figure 4). Pour Paris, capitale de la France, les études suggèrent que le bassin alimentaire de la ville s'étend sur un rayon d'au moins 200 à 300 km (Bernard, 2012).

Pour la grande région d'Ottawa-Gatineau qui compte une population de 1,3 million d'habitants (région métropolitaine de recensement, Statistique Canada, 2016) et la RCN qui s'étend jusqu'à un rayon de 50 km autour du noyau urbain (figure 7), avons-nous la capacité de répondre aux besoins alimentaires urbains et ruraux à même le bassin alimentaire de la capitale nationale? Les terrains gérés par la CCN, à savoir la Ceinture de verdure et les terrains urbains, se situent dans un rayon de 20 km du centre urbain, tandis que le parc de la Gatineau se trouve dans un rayon de 50 km (figure 4). Quelle quantité de nourriture provient des terres agricoles situées à l'extérieur de la RCN? Quelle est la dynamique alimentaire de la région de la capitale?

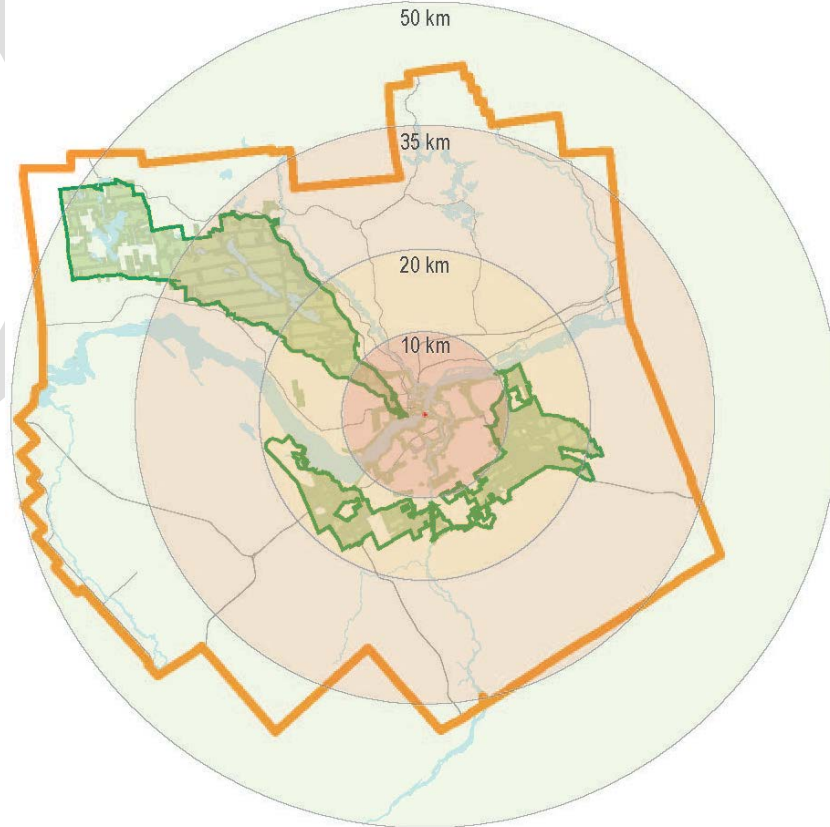


Figure 7 : rayon du bassin alimentaire de la RCN à partir du noyau urbain et des terrains de la CCN (source : CCN)

Les organisations locales à but non lucratif, comme Alimentation juste et la Table agroalimentaire de l'Outaouais, couvrent un rayon d'environ 150 km à partir du noyau urbain de la grande région d'Ottawa-Gatineau et informent les consommateurs quant aux endroits où ceux-ci peuvent s'approvisionner en produits alimentaires locaux par l'entremise de diverses ressources (cartes interactives en ligne, guide d'achat local alimentaire d'Ottawa, Parcours Outaouais Gourmet, Local Freshness/Fraîcheur locale, etc.).

Qu'est-ce que l'agriculture durable ?

La définition de l'agriculture durable varie selon les experts. Elle s'articule cependant toujours autour de la notion centrale du respect de l'environnement naturel et de sa préservation pour les générations futures, des impacts sur les gens et de la reconnaissance du rôle essentiel de l'économie. Les questions d'équité et de justice sociales et économiques sont également au cœur de l'agriculture durable.

Comme mentionné précédemment, le concept s'applique à l'accès à des aliments frais et diversifiés, à la capacité du territoire et des fermes régionales à répondre à un tel besoin, à la conservation des ressources agricoles, etc. Il s'applique également aux pratiques agricoles. De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique, on retrouve une variété de pratiques sur le continuum de l'agriculture durable (tableau 1). Diverses pratiques en matière de production agricole et animale, comme la rotation de cultures, les cultures de couverture et les systèmes de pâturage en rotation, mettent en valeur la diversité. « Les agriculteurs prouvent que les approches naturelles, biologiques, locales, ou autres, permettent d'assurer une agriculture durable et de produire des aliments de haute qualité tout en abordant les défis écologiques du vingtième siècle » (John Ikerd).

Tableau 1 : exemples de pratiques sur le continuum de l'agriculture durable

Moins durable	Mieux	Plus durable
Cultures annuelles continues Aucune couverture de sol en hiver Labour annuel	Rotations des cultures/plusieurs cultures Labour réduit	Rotations plus longues de cultures multiples, y compris les fourrages Sans labour, travail réduit du sol
Fossés ouverts	Voies d'eau gazonnées	Système de contrôle de drainage
Grands champs ouverts	Cultures en couloirs	Brise-vent stratégiquement placés
Aucune planification environnementale	Planification limitée	Ferme environnementale avec plan de gestion des nutriments
Gamme complète de traitements chimiques pour les organismes nuisibles	Gestion intégrée des organismes nuisibles - intrants chimiques réduits	Production biologique
Élevage intensif confiné	Bétail de pâturage	Pâturage rotatif, élevage sans cruauté certifié
Aucun plan de salubrité alimentaire	Mise en œuvre partielle	Plan de salubrité alimentaire à la ferme certifié
Aucun plan d'affaires	Planification partielle	Plan d'affaires complet axé sur les profits
		Agriculture de précision

La demande d'aliments issus de l'agriculture biologique continue de croître au Canada. Alors que les fruits et les légumes composent la majeure partie de la demande (41 %), suivis des pains et des grains (14 %) et des produits laitiers (10 %), la demande pour les viandes, collations et plats préparés biologiques s'apprête à connaître une croissance substantielle. Bien que le pourcentage total d'aliments biologiques achetés au Canada demeure faible, soit moins de 2 % des dépenses des consommateurs consacrées à l'alimentation, le pourcentage de croissance annuelle de ce segment de marché se situe tout de même dans les deux chiffres, soit cinq à six fois le taux de croissance du segment des marchés alimentaires classiques. Il semble également y avoir une tendance croissante pour les aliments « presque » bio cultivés localement, lesquels inspirent une confiance accrue auprès des consommateurs, même si leur production ne fait pas l'objet de restrictions aussi sévères que les productions biologiques certifiées. Les agriculteurs positionnés sur ce segment de marché tentent généralement de réduire au maximum l'utilisation d'intrants non biologiques, comme les pesticides et produits vétérinaires. Ceux-ci vendent habituellement leurs produits directement à la ferme ou dans les marchés d'agriculteurs. De plus en plus de producteurs non biologiques de la Ceinture de verdure réduisent au minimum l'utilisation des pesticides en appliquant, par exemple, des mécanismes de lutte intégrée contre les parasites. La CCN encourage l'agriculture biologique sur l'ensemble de la Ceinture de verdure. On y compte environ cinq fermes certifiées biologiques et plusieurs autres sont présentement en train de suivre les étapes nécessaires pour obtenir leur certification.

L'agriculture de précision, qui utilise les données collectées par satellite et le SIG pour les applications agricoles, augmente également la durabilité des cultures en minimisant les intrants requis et en maximisant le rendement et la productivité. Par exemple, les machines agricoles maintenant dotées d'un GPS peuvent être reliées à un satellite pour permettre l'application de quantités exactes d'engrais et de pesticides à des endroits précis dans un champ donné (figure 8). Cette technologie permet de calculer et de consigner le rendement des productions lors des récoltes et d'en relever toute variation spatiale dans les champs en vue d'améliorations ultérieures. Dans un contexte où l'utilisation d'intrants agricoles (fertilisants, pesticides, etc.) s'avère très coûteuse, les agriculteurs peuvent ainsi maintenir une production encore plus durable. Cette technique est principalement associée aux cultures de grande production et plusieurs de nos producteurs de grandes cultures l'utilisent déjà. Selon les études réalisées, cette technologie devrait fortement contribuer à nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050.



Figure 8 : évaluation de la santé des cultures en cours de saison via imagerie aérienne. Source : Farmers Edge

1.3. Aliments produits et consommés dans la région de la capitale nationale

Portrait des terrains de la CCN

La production alimentaire sur les terrains de la CCN provient principalement de la Ceinture de verdure, où 28 % du territoire est désigné à des fins agricoles, selon le Plan directeur de la Ceinture de verdure (2013). Cela correspond à près de 6000 ha de terres agricoles de haute qualité et l'on y retrouve 65 fermes, 80 granges historiques et des remises à machinerie et installations de drainage souterrain, qui font partie de fermes entièrement fonctionnelles louées à des producteurs agricoles. La plupart de ces fermes se sont établies durant la colonisation européenne au 19^e siècle ont été transmises de génération en génération, au sein de la même famille ou à de nouvelles générations d'agriculteurs. Par conséquent, la majorité des fermes de la CCN sont familiales, dont certaines bien établies au sein de leur communauté depuis des générations, comme La Ferme d'Orléans et ses vergers centenaires sur St-Joseph. Il existe également des fermes communautaires offrant des formations, ateliers et programmes de démarrage, comme l'organisation à but non lucratif Alimentation juste, dont l'administration centrale est située dans la Ceinture de verdure.



Pommes récoltées au verger centenaire situé au 101 Herzberg, dans la Ceinture de verdure (source : CCN)

Dans la Ceinture de verdure, la production agricole est actuellement dominée par les cultures de grande production, qui représentent près de 60 % de la superficie agricole totale. Cela est représentatif de la situation dans le reste de l'Ontario et au Québec. Les autres types de production dans la Ceinture de verdure sont l'élevage (14 % de la superficie), les fermes mixtes (9 %), les fruits et légumes (7 %, dont une ferme incubatrice et des jardins communautaires), les domaines équestres (6 %) et les cultures ornementales et champs en jachère (4 %). Les consommateurs peuvent se procurer les divers produits alimentaires cultivés dans la Ceinture de verdure directement à la ferme, à des kiosques de vente de produits agricoles, au marché des agriculteurs locaux et par l'entremise d'activités d'autocueillette et du programme d'agriculture soutenue par la communauté. Des initiatives novatrices, comme les jardins communautaires ou potagers libre-service, ont été mises sur pied et sont coordonnées par des locataires agricoles des fermes de la CCN.

Sur les terrains urbains, la nouvelle organisation communautaire à but non lucratif Centre d'écologie et d'agriculture urbaine de Gatineau s'est établie à la ferme Moore, au Québec. On y retrouve des

jardins communautaires, on y cultive des fruits et légumes, on y pratique l’apiculture et une variété d’ateliers écologiques et agricoles et de produits locaux y sont offerts. Au cours des 5 dernières années, la CCN a lancé des initiatives visant à aménager des paysages comestibles au parc des Commissaires, en plus du projet pilote actuel de jardins communautaires qui sera intégré au noyau urbain en 2017.



La ferme Moore au 670 Alexandre-Taché, terrains urbains, Qc (source : CCN)

Dans le parc de la Gatineau, on cultive encore des terres agricoles dans la vallée du ruisseau Meech et le Plan directeur (2005) encourage les activités agricoles et agrotouristiques à cet endroit. Le personnel de la CCN travaille à rétablir la ferme historique de la famille Cross, dans le cadre d’un projet visant à annexer la maison patrimoniale aux terres agricoles d’origine le long du chemin Cross dans le but d’en faire une ferme active ouverte au public.

Dans l’ensemble, l’utilisation du territoire sous la direction et la responsabilité de la CCN, qui comprend la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les terrains urbains montre que cinq types de couverture terrestre différents prédominent le paysage : « Les deux plus importants usages du territoire sont les forêts (72 %) et les terres agricoles (10 %) suivis par les milieux urbains (8 % du territoire, dont certaines se trouvent dans les limites de la Ceinture de verdure et du parc de la Gatineau) et les milieux aquatiques et humides qui représentent tous deux près de 10 % du territoire » (tableau 2). Lorsque comparé à la Région de la capitale nationale, la différence la plus importante avec les terres gérées par la CCN est la surreprésentation des forêts et la sous-représentation des milieux agricoles et urbains sur les terres de la CCN (Dupras, 2016).

Table 2: Comparaison de l’utilisation du territoire entre la CCN et la Région de la capitale nationale

	CCN	Région de la capitale nationale
Total land area	55 000 ha	516 000 ha
Forest	72%	49%
Agricultural Lands	10%	27%
Urbanized areas	8%	14%
Freshwater systems and wetlands	10%	10%

Source: Data from Dupras, 2016

Portrait de la Région de la capitale nationale (RCN)

Le territoire de la RCN comprend un système dynamique d'agriculture et d'alimentation urbain et périurbain encadré par des politiques et des règlements provinciaux et municipaux spécifiques dans lesquels s'intègrent les terrains de la CCN et leurs activités connexes. À Ottawa et dans la région environnante, les terres agricoles occupent environ 40 % des terres rurales de la municipalité. La province de l'Ontario exige que les municipalités protègent les zones agricoles à fort rendement pour en assurer l'usage à long terme et soutenir l'agriculture locale. Le système d'évaluation des terres et d'analyse des zones (LEAR) contribue à poursuivre un tel objectif. Dans la grande région de Gatineau, le territoire agricole est désigné et protégé par le gouvernement provincial et c'est la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) qui en régit l'utilisation des sols et toutes propositions connexes. Plusieurs politiques et plans d'action en milieu urbain et rural sont élaborés et mis en œuvre par l'administration municipale, comme le Programme d'agriculture urbaine de la Ville de Gatineau et de nombreux projets pilotes, dont l'apiculture urbaine, les jardins communautaires, etc.

Cependant, la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau (RMR – partie de l'Ontario) figure parmi les 5 RMR du Canada montrant la plus forte augmentation de superficie de zone habitée sur des terres arables derrière Toronto, Montréal et Edmonton (Statistique Canada). Au cours des 50 à 60 dernières années, 27 % des terres arables ont été perdues de façon permanente et réaffectées à des fins domiciliaires ou pour l'aménagement de routes du côté de l'Ontario (tableau 3). Sur les terrains de la CCN, la plupart des ressources en sols ont été protégées, mais les terres agricoles ont été principalement perdues en raison d'initiatives de reboisement menées dans le passé et de l'expansion d'infrastructures publiques. Par exemple, les terres agricoles qui occupaient la majorité de la superficie de la Ceinture de verdure au moment de sa création (CCN, 1973) ne couvrent aujourd'hui que 28 % de leur surface originale (CCN, 2013). La moitié des 10 845 ha de terres agricoles qui se trouvaient dans la Ceinture de verdure en 1961 (CCN, 1973) ont depuis été convertis en d'autres usages. La CCN a délaissé l'entretien de ses fermes et terres agricoles en donnant la priorité à son programme de reboisement (CCN, 1973). La rareté de ces ressources de qualité dans un environnement urbain et l'intérêt croissant pour l'agriculture urbaine au sein de la communauté a entraîné une résurgence du secteur agricole dans les plans et initiatives de la CCN.

Tableau 3 : superficie approximative des terres agricoles actuelles, pertes depuis les années 60 et 70 et productions prédominantes actuelles

Territoire	Superficie totale des terres agricoles actuelles (ha)	Perte de terres agricoles (ha)	Perte selon le territoire actuel (%)	Nombre actuel de fermes (unités)	Productions prédominantes
RMR-Ottawa	303 000	58 400*	27 %	1200	Grandes cultures
RMR-Gatineau	74 000	27 400*	16 %	300	Bétail, culture fourragères
CCN†	6000 ^a	5000**	24 %	90	Grandes cultures

*de 1971 à 2011

**de 1961 à 2013

†Excluant le parc de la Gatineau et les terrains urbains

^aTerrains désignés pour usage agricole selon le plan directeur de la Ceinture de verdure (2013)

Sources : Statistique Canada, MAPAQ, ville d'Ottawa, CCN (1973)

1.4. Pertinence pour la communauté : multifonctionnalité

Avantages sociaux

Au-delà de son objectif principal qui est de fournir de la nourriture, l'agriculture joue également d'importants rôles dans les sphères environnementale, sociale et économique (figure 9). Elle offre, par exemple, une plateforme favorisant les interactions et rencontres sociales, souvent intergénérationnelles. Ce phénomène se constate à la ferme Moore avec la création du nouveau Centre d'écologie et d'agriculture urbaine et les diverses activités agricoles et écologiques qui y sont proposées, y compris les jardins communautaires, les activités de jardinage, les ateliers d'apiculture, etc.

Avantages environnementaux

Les terres agricoles représentent également un capital naturel en étant constituées de terres cultivées, de terres boisées, de vergers, de zones humides, d'habitats, de fermes historiques, etc. Elles apportent diverses contributions : nourriture, fibres, combustibles, bassin naturel d'eau de pluie pour la recharge des eaux souterraines, stockage du carbone dans les sols, habitats de diverses espèces animales et végétales, avantages esthétiques et culturels, etc. Elles offrent aux habitants des zones urbaines diverses possibilités de se reconnecter à la nature et à la production alimentaire : offres de produits alimentaires directement à la ferme, kiosques de vente de produits agricoles, systèmes de cueillette par le client, programme d'agriculture soutenue par la communauté, cartes culinaires et excursions alimentaires et historiques en milieu rural. Les fermes régionales contribuent également à la santé de la communauté.

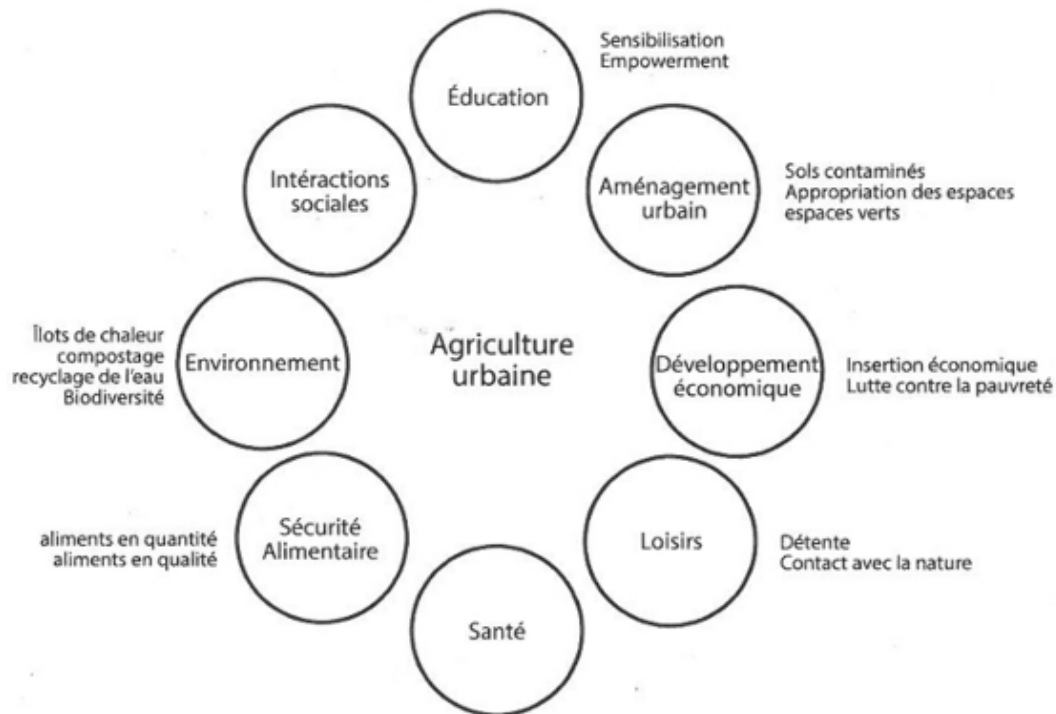


Figure 9 : multifonctionnalité de l'agriculture (source : Duchemin, 2009)

L'agriculture ne fait pas que contribuer aux services écosystémiques, elle en bénéficie également. Les caractéristiques agroécologiques et les pratiques agricoles, comme les brise-vent, bandes protectrices, dispositifs de contrôle de l'érosion le long des cours d'eau, etc., protègent les ressources, accroissent

la biodiversité et sont bénéfiques pour l'agriculture. De nombreux programmes gouvernementaux de partage des coûts aident les agriculteurs à mettre en œuvre de telles initiatives. Cela leur permet de maintenir la viabilité économique de leur exploitation tout en poursuivant des objectifs environnementaux de plus en plus ambitieux. Par exemple, le programme de subventions fédéral-provincial *Cultivons l'avenir*, géré par l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (OSCIA), ou le programme municipal d'assainissement de l'eau, mis en œuvre par les offices de protection de la nature, offrent des possibilités de partage des coûts dans le cadre de projets et pratiques qui améliorent à la fois l'environnement et l'exploitation agricole. La pureté de l'air, la salubrité des sols et la propreté de l'eau doivent faire partie des priorités de tous. En s'appuyant sur la tradition des agriculteurs canadiens comme premiers intendants de la terre, la CCN continue de déployer des ressources et efforts auprès des agriculteurs pour s'assurer que les produits alimentaires cultivés dans la Ceinture de verdure proviennent de pratiques agricoles durables.



L'approvisionnement alimentaire régional permet aussi de réduire la distance que parcourent les aliments importés et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui y sont associées. Une étude menée aux États-Unis en 1998 a démontré que la nourriture parcourait en moyenne 1518 milles (environ 2429 km) pour arriver à destination, soit une augmentation de 22 % par rapport à 1981 (Pirog, 2001). Une étude canadienne a révélé que les produits importés parcouraient en moyenne 5364 km pour arriver à destination, comparativement à 101 km pour les produits locaux. Les aliments importés créent 100 fois plus d'émissions de GES que les produits locaux (Bentley, 2005). D'autres études ont démontré que les déplacements fréquents en véhicule automobile pour se rendre au marché ou au magasin ont un impact plus important sur l'empreinte écologique que le transport entre États.



Paysage rural entourant l'Outaouais, vu à partir des collines du parc de la Gatineau
(Source :<http://accentnature.ca/gallery/paysages-2/>)

2. La stratégie

2.1. Poursuivre l'effort : exemples de réussite au cours des 7 dernières années

Depuis 2010, la CCN a progressivement adopté et mis en œuvre des objectifs d'agriculture durable, avec l'appui, en principe, de 2 soumissions du CHD, 2 décisions du CHD et 1 présentation du Conseil d'administration, dans le but de lancer et coordonner une initiative visant à assurer une agriculture durable dans la Ceinture de verdure (janvier 2010, mars 2011 et avril 2011, respectivement). Voici quelques exemples de réussite mettant en lumière les effets positifs de l'initiative.

Nombre de fermes louées en phase avec les objectifs d'agriculture durable

Depuis 2011, les fermes inoccupées ont fait l'objet d'une campagne de publicité dans le but d'attirer des personnes talentueuses et motivées ayant les compétences agricoles nécessaires pour exploiter une ferme conforme aux intérêts de la communauté. Les personnes intéressées sont tenues de soumettre une proposition d'entreprise agricole comprenant une description de leur projet. Les propositions sont évaluées en fonction des objectifs d'agriculture durable de la CCN et selon divers critères de faisabilité et de viabilité financière. Grâce à cette initiative, 28 fermes ont été annoncées, une centaine de propositions d'entreprise agricole ont été reçues et 21 nouveaux projets agricoles durables se sont établis dans la Ceinture de verdure au cours des 6 dernières années.

Optimisation des biens naturels et construits de la CCN pour une résilience accrue et mise en valeur de la diversité et du patrimoine

En 2013, un examen du territoire et de ses terres agricoles, habitations et usages passés et futurs a été mené dans le but de diversifier le secteur agricole et d'accroître sa contribution à l'approvisionnement alimentaire local. L'examen a abouti à l'élaboration d'une carte présentant différentes options pour revoir la délimitation des exploitations agricoles et annexer des maisons existantes aux terres afin de créer des fermes familiales actives (annexe 2). Les zones qui profiteraient de nouvelles constructions ou de maisons existantes ont également été identifiées, y compris la possibilité de déménager des maisons en bon état de la zone de conservation écologique vers des zones de conservation agricoles (au lieu de les démolir). Par conséquent, 15 maisons existantes, dont certaines liées à des fermes historiques, comme celles du 4839 chemin Ridge et 2090 chemin Innes, et bungalows résidentiels, comme celui du 4777 chemin Ridge, ont été réaffectés à des terres cultivées dans le but d'optimiser des parcelles sous-utilisées ou de diversifier de vastes étendues de cultures de grande production. Ces fermes contribuent désormais à diversifier le secteur agricole de la RCN et à dynamiser la collectivité tout en rétablissant et en perpétuant l'héritage agricole canadien par la valorisation de patrimoines naturels et bâtis.



Photos de la ferme du 4839 chemin Ridge, qui a repris ses activités agricoles, et d'Earl et Gwen Whyte, descendants de la famille Whyte, qui a exploité la propriété de 1887 à 1960 (source : CCN)

Reprise des activités sur les propriétés et terres agricoles inoccupées et génération de revenus

La CCN a réduit le taux de disponibilité locative de ses terres agricoles inoccupées de 16 % à 0 % depuis 2012. Les terres agricoles vacantes ont été remises en production dans un souci d'optimiser leur contribution à l'approvisionnement alimentaire régional et d'accroître la capacité de résilience de la capitale nationale. Dans le but de répondre aux besoins de la collectivité, dont les membres démontrent de plus en plus d'intérêt pour un accès aux petites et moyennes fermes familiales, une importance accrue a été accordée à la production locale d'aliments destinés à la consommation humaine.

Mise en valeur de la Ceinture de verdure comme exemple vivant du patrimoine agricole canadien

Depuis 2015, la CCN s'affaire à recueillir l'histoire orale de la communauté de la RCN en collaboration avec des étudiants de l'Université Carleton (p. ex., auprès des familles Whyte, du chemin Ridge, Chénier, de la rue Renaud, Boyd, du chemin River, etc.). En 2015, une plaque historique a été installée à la Ferme d'Orléans. Cette initiative a été mise sur pied par la Société franco-ontarienne du patrimoine et de l'histoire d'Orléans et coordonnée avec la participation de la CCN. En 2016, un partenariat avec le Heritage Carpentry and Joinery Program du Collège algonquin a permis d'évaluer 80 granges historiques au sein de la Ceinture de verdure. Un plan de restauration échelonné sur 10 ans a ensuite été élaboré en vue de les remettre en état et de les adapter aux usages agricoles et communautaires contemporains. La collection d'artefacts de la Vieille ferme, qui regroupe des équipements agricoles à traction animale et des meubles de maison ayant appartenu aux colons européens des années 1850, a fait l'objet d'un nouvel inventaire et son contenu fut partagé entre le domaine de la Ferme-Moore et la Vieille ferme en vue d'être exposé dans le cadre des célébrations du 150e et pour une période ultérieure.

Établissement de liens entre les agriculteurs de la Ceinture de verdure et les consommateurs de la capitale nationale

Depuis 2015, l'équipe du portefeuille agricole tient un kiosque lors de l'événement Savourez l'automne, organisé par le Gouverneur général, dans lequel des produits cultivés au sein de la Ceinture de verdure sont mis en vedette. Les agriculteurs de la Ceinture de verdure ont également été invités à partager des échantillons de nourriture avec le public et à sensibiliser celui-ci aux activités agricoles qui sont menées au sein de la Ceinture de verdure et à la vaste gamme d'aliments frais qui y sont produits. En outre, depuis 2015, la CCN organise un BBQ annuel visant à encourager l'engagement de ses locataires. En 2016, le public a pu participer à un événement de type « aventure épicurienne » impliquant les produits cultivés dans la Ceinture de verdure et des restaurants aménagés sur des terrains de la CCN au centre-ville par l'entremise du Coloris automnal du parc de la Gatineau. L'équipe du portefeuille agricole s'affaire également à la préparation d'une carte mettant en vedette les fermes ouvertes au public et les produits agricoles qui y sont offerts.

Établissement d'une ferme-incubateur dans la Ceinture de verdure

En 2014, la CCN a signé un bail avec Alimentation juste pour l'établissement d'une ferme incubatrice au 16 rue Tauvette. La ferme incubatrice offre de petites parcelles de terre et des infrastructures et équipements agricoles de base pour la nouvelle génération d'agriculteurs qui désirent démarrer leur propre exploitation. Ils ont ainsi l'opportunité de s'exercer, à travers des essais et erreurs, tout en se créant une base de consommateurs en vue de démarrer leur exploitation agricole. Alimentation juste gère ce programme et offre également de nombreux ateliers agricoles et possibilités d'apprentissage axés sur la gestion des sols, la transformation des aliments, etc. En conséquence, X agriculteurs ont

pu démarrer une exploitation agricole par l'entremise du programme et X agriculteurs débutants (nombres à confirmer) ont réussi leur transition vers de véritables fermes dans la Ceinture de verdure, qu'ils louent maintenant à la CCN.

Reprise des services offerts par un tiers fournisseur

À la fin de 2016, la CCN a pris la décision de s'acquitter elle-même de la gestion de ses propriétés, service qui était précédemment assuré par un tiers fournisseur. Cela permet à la CCN d'assurer un meilleur service à sa clientèle et une meilleure gestion des biens naturels et construits sous sa responsabilité.

DRAFT

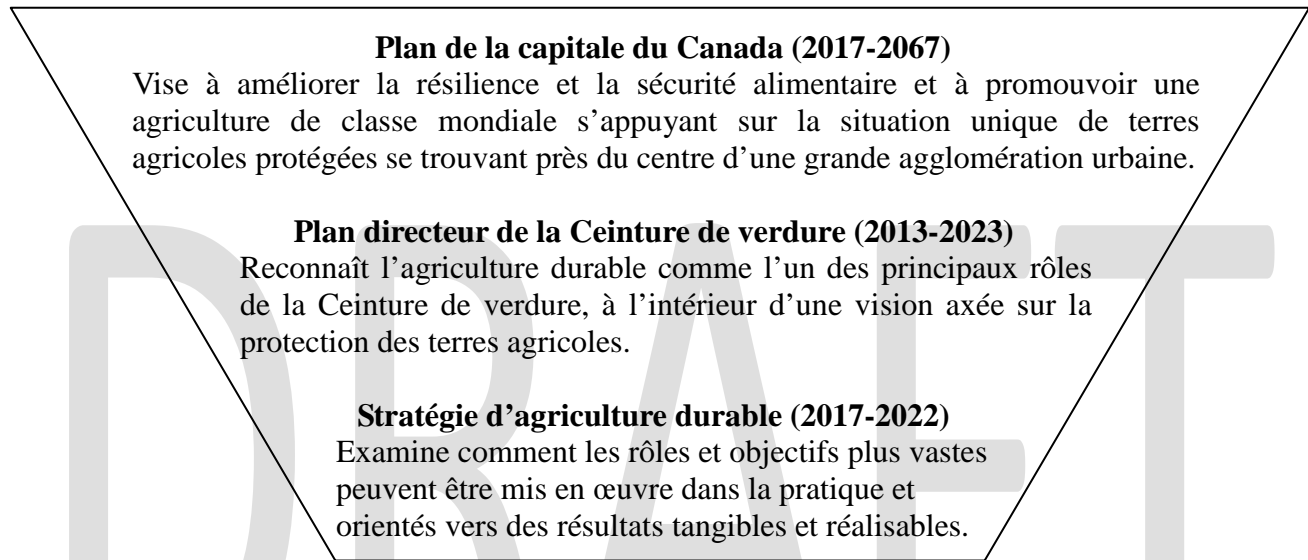
2.2. Notre mandat

Loi sur la capitale nationale (L.R.C. [1985], ch. N-4)

Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la capitale nationale

La Commission a pour mission d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

Cadre de planification de la CCN :



La **Stratégie environnementale de la CCN** propose un programme ciblé pour affirmer le leadership environnemental de la RCN du Canada et reconnaît l'agriculture comme l'une des composantes.

2.3. Notre vision

La Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable, dans le contexte de la région de la capitale nationale et de la situation unique de terres agricoles protégées près du centre d'une grande agglomération urbaine, repose sur l'augmentation du nombre de fermes produisant des aliments pouvant être consommés localement, l'amélioration de la résilience et de la sécurité alimentaire à l'échelle régionale, tout en assurant l'utilisation durable des sols et des ressources hydriques et en procurant un rendement économique convenable aux producteurs, sous des conditions économiquement équilibrées pour la CCN, dans le but d'accroître la visibilité du secteur agricole, conformément aux intérêts de la collectivité, et d'en faire un modèle pour tous les citoyens en tant que capitale.

2.4. Principes directeurs :

La CCN vise à :

- être un modèle en ce qui concerne l'intégration des aliments et des activités agricoles dans la planification de la capitale ;
- être un chef de file en ce qui concerne l'accroissement de la durabilité et de la capacité de résilience à l'échelle régionale ;
- offrir le meilleur environnement possible aux producteurs agricoles et des produits locaux sains aux citoyens ;

- donner aux citoyens et aux intendants des terres un sentiment d'identité nationale ;
- promouvoir une agriculture de classe mondiale qui assure un rendement économique approprié aux producteurs agricoles et qui est économiquement équilibrée pour la CCN ;
- appliquer le principe d'aucune perte nette par la compensation de caractéristiques et de fonctions agricoles équivalentes.

2.5. Principaux concepts stratégiques et orientations

Principaux concepts stratégiques	Définitions	Objectifs stratégiques et orientations	Exemples
Durabilité	Utilisation des ressources actuelles de façon à les préserver pour les générations futures	Optimiser l'utilisation durable des ressources	Préserver la santé des sols et ressources hydriques par l'application de meilleures pratiques de gestion
Résilience	Capacité d'un système à continuer à assurer une fonction face à une perturbation	Renforcer la capacité de résilience alimentaire à l'échelle régionale	Soutenir l'établissement de fermes contribuant à l'approvisionnement alimentaire régional
Diversité	Un système/portefeuille diversifié et pertinent est plus résilient et durable	Favoriser la diversification des fermes et produits agricoles	Offrir de nouvelles possibilités d'exploitation familiale en annexant des maisons de la CCN à des terres productives
Connectivité	Visibilité, pertinence pour la communauté, image de marque, marketing, sensibilisation, patrimoine agricole, meilleure appréciation du présent par rapport au passé, etc.	Accroître la visibilité et la connectivité (synergie)	Faire connaître au public les fermes et produits cultivés dans la Ceinture de verdure Établir des partenariats avec les communautés locales



Panier de légumes de la ferme Ekoroot, située au 4777 chemin Ridge, dans la Ceinture de verdure (source : CCN)

DRAFT

2.6. Initiatives/actions proposées et en cours – résultats escomptés – indicateurs pour mettre en œuvre la vision

Le tableau suivant met en évidence la manière dont les objectifs plus vastes de la vision et les politiques découlant des plans directeurs, comme le Plan de la capitale du Canada (2017) et le Plan directeur de la Ceinture de verdure (2013), peuvent être mis en œuvre selon des actions et des indicateurs concrets. Il a été élaboré en tenant compte des documents précédemment publiés par la CCN (Annexe 3), des versions antérieures de la Stratégie d'agriculture durable (2011- ...), des recommandations qui ont émané des recherches indépendantes menées par Caldwell (2009), des leçons apprises au cours des cinq dernières années dans le cadre de la mise en œuvre du projet et de l'évolution des différents défis et besoins qui se sont présentés à l'interne et à l'externe. Plusieurs étapes ont été franchies au cours des cinq dernières années et la stratégie a grandement évolué durant cette période.

La réalisation des objectifs énoncés dans le présent document dépend directement de la volonté et de l'engagement des dirigeants et employés de la CCN à protéger les fermes et terres agricoles, à rendre le secteur agricole et la communauté plus dynamiques et à établir des partenariats (annexe 4).

Plus nos producteurs agricoles auront confiance en la CCN pour protéger les terres à des fins agricoles, plus ils s'engageront à assurer la prospérité de leurs exploitations :

« La clé d'un secteur agricole robuste est la même partout. Elle implique la protection des terres agricoles et la conduite d'activités connexes. » « La perspective du développement urbain sur les terres agricoles porte atteinte à la faisabilité à long terme de l'agriculture et érode la volonté des propriétaires agricoles de prendre les engagements personnels et financiers nécessaires à la poursuite de ce mode de vie » (Tomalty, 2015).

La réalisation de la stratégie dépend aussi directement du dynamisme de la communauté agricole de la CCN et de sa volonté et de son engagement à établir des fermes actives et durables dans la Ceinture de verdure.

La communauté agricole de la CCN a été consultée : 1) dans le cadre d'une consultation publique avec la CCN pour l'examen du Plan directeur de la Ceinture de verdure en 2009 ; 2) lors de la tenue de cinq groupes de discussion et rencontres individuelles avec le Dr Wayne Caldwell pour un projet de recherche indépendant en 2009 ; 3) lors de rencontres individuelles avec l'agent agricole de la CCN pour la préparation de la première version de la stratégie en 2011 ; et maintenant 4) dans le cadre de la présentation de la version actuelle de la stratégie, avec neuf représentants des agriculteurs de la Ceinture de verdure. Une ébauche de la stratégie a été remise à ces derniers afin de recueillir leurs points de vue, commentaires et suggestions et de prendre en considération divers éléments, comme les besoins actuels et futurs et ce qui faciliterait la mise en œuvre de la stratégie. Leur contribution s'est avérée essentielle pour élaborer la stratégie et orienter celle-ci vers des résultats tangibles et réalisables.

Il est recommandé de former un comité consultatif agricole composé d'agriculteurs de la Ceinture de verdure, de fonctionnaires impliqués dans la gestion du portefeuille agricole et d'experts internes et externes. Le rôle du comité consisterait à effectuer le suivi des mesures mises en œuvre, faciliter les projets pilotes, aborder les besoins et défis identitaires, mettre en œuvre des mesures favorisant l'affirmation de l'identité, élaborer des plans d'investissement et évaluer les progrès de la stratégie.

2.6. Un plan d'action pour mettre en œuvre cette stratégie : (à synthétiser)

Principaux concepts stratégiques et orientations	Initiatives/Actions/Résultats escomptés	Indicateurs
Durabilité : Optimiser l'utilisation durable des ressources	<p>Capital construit (drainage souterrain, maisons, dépendances, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger et améliorer la capacité agricole des fermes en investissant et en encourageant l'investissement dans des biens agricoles qui procureront un usage polyvalent à long terme pour les générations futures. - Dans la mesure du possible, préserver, valoriser et adapter les fermes patrimoniales et dépendances connexes à l'exploitation agricole moderne afin de perpétuer notre héritage agricole, tout en adoptant des pratiques contemporaines pour les générations actuelles et futures. <p>Capital naturel et construit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un développement agricole à long terme durable et résilient. 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de restauration des granges : nombre de granges historiques remises en état aux fins d'usages contemporains et quantité de matériaux réutilisés. - Stratégie de drainage souterrain : évaluer le système actuel de drainage souterrain et identifier les terres agricoles qui tireraient avantage d'une telle infrastructure, selon un ordre de priorité. - Fermes : entretien pour les générations actuelles et futures de producteurs agricoles. - Encourager l'investissement dans les infrastructures agricoles en proposant des conditions d'exploitation optimales (p. ex., baux à long terme, possibilités de partage des coûts, ajustement des taux de location, etc.). - Réduire l'empreinte carbone en utilisant et en modernisant les infrastructures existantes, comme les granges historiques, et en réutilisant les matériaux en bois des structures historiques/patrimoniales. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les baux à long terme et accorder la priorité aux locataires qui habitent les terres afin de favoriser la gestion des sols et infrastructures, et les investissements connexes, par les locataires pour le bénéfice des générations actuelles et futures. - Créer des conditions permettant aux locataires de récupérer les investissements qu'ils consacrent aux sols et aux infrastructures. - Obtenir l'approbation du Conseil du Trésor pour les baux à long terme de 45 ans. - Obtenir l'approbation du Conseil du Trésor pour l'augmentation de la superficie minimale s'appliquant aux baux à long terme. - Encourager les investissements personnels et financiers en ajustant les taux de location.

Principaux concepts stratégiques et orientations	Initiatives/Actions/Résultats escomptés	Indicateurs
<p>Durabilité : Optimiser l'utilisation durable des ressources (a continué...)</p>	<p>Capital naturel (terres agricoles, sols, eau, brise-vent, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le statut des ressources et formuler des recommandations pour protéger et améliorer la capacité agricole. - Investir et travailler avec les agriculteurs pour s'assurer que les aliments issus de la Ceinture de verdure sont produits selon des pratiques d'agriculture durable. - Appliquer les meilleures pratiques de gestion pour conserver les sols et les ressources hydriques et promouvoir la biodiversité, tout en assurant la productivité et la viabilité de l'exploitation agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la santé des sols et proposer des solutions efficaces et adaptées, axées sur les pratiques de gestion d'exploitation agricole qui seront mises en œuvre sur le terrain en collaboration avec les locataires. - Revoir le réseau de brise-vent pour en garantir l'efficacité et s'assurer qu'il procure les avantages escomptés pour l'agriculture et la biodiversité (programme de remplacement des frênes). - Réaliser une étude sur la qualité et la quantité des eaux souterraines à usage agricole (p. ex., salinité, hydrogéologie, etc.) et la gestion des puits afin d'optimiser l'aménagement et l'emplacement des nouveaux puits. - Optimiser la capacité de production alimentaire et générer un nouveau flux de revenus en louant des peuplements d'érable. - Accorder la priorité aux projets agricoles favorisant l'utilisation durable des ressources parmi les appels d'intérêt diffusés dans le cadre du programme de location agricole. - Faciliter la participation des agriculteurs aux programmes de partage des coûts existants afin d'encourager les initiatives agroenvironnementales (p. ex., bandes protectrices le long des cours d'eau, enrochements pour réduire l'érosion, stockage du fumier, etc.). - Faciliter la mise en œuvre de la recherche scientifique et appliquée sur le terrain pour répondre aux besoins des producteurs et améliorer la gestion des ressources. - Mettre sur pied des projets pilotes avec les agriculteurs afin d'évaluer les avantages agroenvironnementaux et l'acceptabilité des techniques au sein de la communauté des locataires agricoles de la CCN.

Principaux concepts stratégiques et orientations	Initiatives/Actions/Résultats escomptés	Indicateurs
Résilience : Renforcer la capacité de résilience alimentaire à l'échelle régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmer la production alimentaire destinée à la consommation humaine comme principale fonction des terres agricoles et optimiser l'utilisation du capital naturel et construit afin de se doter d'une pleine sécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir le territoire pour identifier les habitations pouvant être annexées à des terres productives (tous les 3 ans) afin de créer de nouvelles fermes familiales. - Nombre d'unités agricoles fonctionnelles établies ou rétablies. - Remettre les terres en jachère en production : remise de la zone en production. - Taux d'inoccupation des propriétés agricoles. - Optimiser les zones cultivées en diminuant l'empiètement des arbres entourant les terres agricoles.
	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la contribution à l'approvisionnement alimentaire régional et soutenir une chaîne d'approvisionnement alimentaire intégrée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la dynamique entre les divers portefeuilles en encourageant l'intégration des aliments issus de la Ceinture de verdure dans les résidences officielles et les 17 restaurants aménagés sur les terrains fédéraux de la CCN au centre-ville. - Rechercher, parmi les appels d'intérêt, des projets agricoles exceptionnels qui contribuent à l'approvisionnement alimentaire régional. - Nombre ou zone de fermes contribuant à l'approvisionnement alimentaire régional, actuel ou futur (intégré à la Stratégie environnementale de la CCN). - Renforcer les liens entre les consommateurs, les entreprises de transformation et les producteurs des terres de la CCN dans le cadre d'une initiative d'intégration de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
	<ul style="list-style-type: none"> - S'efforcer de préserver la zone consacrée à la production alimentaire. - Prévoir une compensation de caractéristiques et de fonctions naturelles équivalentes lorsque des impacts négatifs d'un aménagement s'avèrent inévitables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets d'infrastructure faisant l'objet d'une compensation (sur place et hors site) pour la perte d'éléments et de fonctions des écosystèmes selon le principe voulant qu'il n'y ait pas de perte nette et mesures d'atténuation négociées. Lorsque la restauration sur place ne permet pas le respect du principe d'aucune perte nette pour l'environnement agricole, opter pour la restauration d'autres écosystèmes ou la mise en place de mesures de compensation ailleurs, à un niveau comparable et même préférablement de sorte à permettre un gain net. - Orienter les activités/projets de construction sur des sols déjà perturbés. - Aider les agriculteurs à résoudre les conflits pouvant survenir dans le cadre des activités agricoles courantes ou avec les usagers des terrains urbains avoisinants. - Identifier et prendre en considération toutes les ressources et tous les actifs agricoles pour évaluer les impacts de tout projet de construction et en garantir la conformité avec les normes fédérales, provinciales et municipales applicables (AFUSD, ARA, impacts socioéconomiques en vertu de la LCEE, etc.).
	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la résilience du système alimentaire de la région de la capitale nationale et comment la CCN y contribue, en identifier les forces, les faiblesses et cerner les points d'intervention susceptibles d'améliorer la capacité de résilience à l'échelle régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les aliments produits sur les terrains de la CCN : type, qualité et quantité, actuels et potentiels ; - Planifier/modéliser le bassin alimentaire de la RCN et mener une étude sur les besoins alimentaires de la capitale nationale. - Quantifier la réduction actuelle et potentielle d'émissions de GES engendrée par l'approvisionnement de produits alimentaires locaux. - Quantifier le volume de carbone séquestré par les terres agricoles et forestières et stocké dans les sols (promouvoir ces avantages environnementaux et écologiques pour le public, éligibilité à la taxe sur le carbone ?).

Principaux concepts stratégiques et orientations	Initiatives/Actions/Résultats escomptés	Indicateurs
Diversité : Favoriser la diversification des fermes et produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Progresser dans la mise en place d'une production alimentaire destinée à la consommation humaine ciblant les marchés régionaux et locaux (p. ex., passer des cultures de grande production actuellement prédominantes à une production axée davantage sur les fruits et légumes et le bétail). 	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler et solliciter la participation de personnes passionnées et qualifiées par l'entremise de publicités et de plans de recrutement actif. - Choisir les propositions et projets d'entreprises agricoles en fonction de leur viabilité et selon des critères qui contribueront à faire de l'agriculture locale un secteur plus résilient, durable et pertinent pour la collectivité. - Rechercher, parmi les appels d'intérêt, les projets qui diversifient la production agricole. - Investir et travailler avec les agriculteurs pour faciliter la mise en place des infrastructures requises pour assurer une telle diversité (puits d'eau, dépendances, etc.).
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une diversification dans les grandes étendues de monocultures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer ou rétablir de petites fermes familiales en optimisant et en annexant des habitations existantes aux parcelles agricoles.
	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le potentiel agricole et identifier les secteurs présentant les conditions requises pour des cultures spécifiques, nécessitant des sols spécifiques, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les secteurs les mieux adaptés à la production de fruits et légumes et à la production animale. Identifier les meilleurs emplacements et types de sols pour cultiver des vergers, vignobles, etc. (p. ex., établissement de districts spécialisés dans une production exclusive selon le type de sol, la taille des fermes, les ressources hydriques, etc.). - Évaluer l'évolution des types de fermes et d'aliments produits sur les terres de la CCN, dans le contexte de la RCN.
	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager le développement de produits à valeur ajoutée issus des produits cultivés à la ferme, selon une initiative axée sur le marketing direct et l'agrotourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les meilleurs emplacements pour établir les marchés de producteurs locaux de la Ceinture de verdure afin de répondre aux besoins de la RCN et d'optimiser les actifs de la CCN (utilisation des granges historiques, zones perturbées, etc.). - Inventaire des kiosques de vente existants et produits agricoles qui y sont disponibles.

Principaux concepts stratégiques et orientations	Initiatives/Actions/Résultats escomptés	Indicateurs
Connectivité : Accroître la visibilité, la connectivité et la synergie	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la visibilité du secteur agricole de la Ceinture de verdure et partager la culture agricole et le patrimoine rural de la région avec les visiteurs et la collectivité en tirant parti des produits disponibles, des terres agricoles protégées, des paysages ruraux et des biens construits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement d'un lien entre les communautés agricoles et urbaines/périurbaines en communiquant le large éventail de produits agricoles et d'expériences qu'offre la Ceinture de verdure (p. ex., partager avec le public une carte en ligne mettant en vedette les fermes et les produits cultivés dans la Ceinture de verdure). - Préparer et mettre en œuvre un plan d'interprétation sur la meilleure façon de mettre en valeur le secteur agricole. - Reconnaître la contribution et le rôle des agriculteurs en tant qu'interprètes du secteur agricole de la Ceinture de verdure et s'associer à eux pour élaborer le plan d'interprétation et de mise en œuvre. - Mettre sur pied et promouvoir un réseau d'excursions alimentaires dans la Ceinture de verdure (p. ex., chemin Ridge, etc.). - Intégrer les caractéristiques et éléments du secteur agricole au réseau de transport (sentiers de la Ceinture de verdure, cartes, etc.). - Encourager le marketing direct (p. ex., kiosques de vente de produits agricoles, agrotourisme, ASC, etc.). - Développer une image de marque (p. ex., logo « produit de la Ceinture de verdure », etc.). - Explorer les possibilités de partenariats avec d'autres parties prenantes pour promouvoir les produits et expériences agricoles de la CCN.
	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et mettre en valeur les avantages sociaux et environnementaux des terres agricoles en milieu urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nombreux partenariats avec les communautés, collèges et universités de la région. - Évaluer et sensibiliser le public à la contribution sociale actuelle et potentielle de l'agriculture. - Évaluer et promouvoir les avantages environnementaux et écologiques des terres agricoles (p. ex., recharge des eaux souterraines, stockage du carbone par les terres agricoles et forestières et les sols, réduction actuelle et potentielle des émissions de GES engendrée par l'approvisionnement de produits alimentaires locaux, etc.).
	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de la communauté agricole de la Ceinture de verdure (p. ex., bulletins d'information, formations, rassemblements annuels, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés pour renforcer les relations, la communication et le sentiment de communauté parmi les locataires et entre la CCN et ses locataires (p. ex., barbecue annuel, bulletin d'information, reconnaissance/présentation de l'histoire et des réalisations des locataires, etc.). - Faciliter la création de jardins communautaires supplémentaires.
	<ul style="list-style-type: none"> - Perpétuer l'héritage agricole vivant du Canada en mettant en valeur le riche patrimoine agricole et rural de la région, tout en adoptant une production agricole moderne, diversifiée, viable et durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'établissement d'agriculteurs disposés à utiliser et à adapter les dépendances historiques au sein de leur exploitation et qui sont enclins à ouvrir leurs portes au public afin de mettre en valeur les pratiques agricoles contemporaines, leurs produits et le cachet historique et rural de leurs infrastructures. - Poursuivre les projets visant à recueillir l'histoire orale auprès des familles qui habitent depuis longtemps, ou qui ont jadis habité, la Ceinture de verdure (comment le territoire était utilisé dans le passé, comment la communauté était organisée, événements, expropriations, etc.). - Comment partager cette information avec le public (rallye historique, plaque, applications mobiles, etc.).

2.6. Prochaines étapes

Suite des choses

- Continuation de la mise en œuvre de la Stratégie et de l'intendance des terres agricoles.
- Rencontre tous les deux ans avec le Conseil pour faire le point sur le secteur agricole de la CCN.
- Maintien d'un service à la clientèle exceptionnel aux locataires agricoles de la CCN.
- Explorer les approches innovantes en production alimentaire tel que les cultures d'intérieur/vertical à la ferme de recherche de la Ceinture de verdure.
- Faciliter l'accès alimentaire aux citoyens et la production alimentaire par les citoyens sur les terres de la CCN : e.g. explorer le potentiel sur les terrains de la CCN localisées dans le cœur urbain, le potentiel avec les propriétés résidentielles et commerciales, restaurants, explorer la compatibilité des bâtiments de la CCN pour des jardins/fermes sur les toits, des jardins dans les stationnements, quantifier la contribution pour la réduction des îlots de chaleur, contribution contre la faim et la pauvreté, les avantages écologiques urbains, explorer les vergers communautaires, des aménagements paysagers comestibles dans les parcs et les promenades, permettre la récupération des fruits et noix des arbres non récoltés sur les terrains urbains en partenariat avec des agences alimentaires locales, les jardins communautaires, la souveraineté alimentaire, etc.
- Explorer le potentiel pour les marchés agricoles : partenariats et localisation.

Principales questions

Résilience : à quel point notre système alimentaire dans la région de la capitale nationale est-il résilient ? Comment la CCN contribue-elle, actuellement et potentiellement, à la sécurité alimentaire et à la dynamique de résilience à l'échelle régionale ?

Durabilité : quel est l'état des ressources (sols, eau, capital naturel et construit, etc.) ? Que pouvons-nous faire pour protéger et améliorer les capacités agricoles et les ressources naturelles ?

Diversité : comment pouvons-nous mieux répondre aux besoins de la capitale nationale en optimisant l'utilisation de nos ressources et de nos procédés ?

Connectivité : comment pouvons-nous accroître la visibilité et la connectivité du secteur afin qu'il soit plus pertinent pour la communauté ?

Étapes à venir, études futures et lacunes dans les connaissances :

- Quels sont les besoins alimentaires de la communauté en termes de quantité et de qualité ?
- Le territoire a-t-il la capacité nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires locaux actuels et potentiels ?
- Évolution au fil du temps de la production (type de cultures, élevage, quantité, etc.) et occupation du territoire (taille des fermes, nombre et types de fermes, etc.).
- Quelles sont les interactions, points forts, défis, etc., du système alimentaire partagé d'Ottawa-Gatineau et la région de la capitale nationale en ce qui a trait à sa composition ? (p. ex., deux provinces, différentes municipalités, différents règlements, lois, ressources, processus, etc.)
- Réduction des impacts environnementaux et des changements climatiques.

- Quantifier la réduction annuelle des émissions de GES en encourageant l’approvisionnement alimentaire régional (transport public, sentiers, transport en commun, etc.).
- Quantifier le carbone séquestré par les terres agricoles et forestières.
- Identifier les avantages sociaux que l’agriculture procure sur les terres de la CCN.
- Examiner les taux de location pour encourager les investissements des locataires et établir des fermes économiquement viables dans la Ceinture de verdure.

DRAFT

3. Conclusion (à compléter)

DRAFT

4. Références (à compléter)

- Agriculture et Agroalimentaire Canada. *Vue d'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien 2016*. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. S.l. 2016.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. *Une culture en pleine croissance*. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. S.l. 2013.
- Bentley, Stephen. *Fighting Global Warming at the Farmer's Market*. Rep. no. 2. FoodShare Metro Toronto. 2005.
- Bernard, Christophe. *Nourrir nos villes: pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*. S.l. 2012.
- Burden, Amanda M. *New York City Population Projections by Age/Sex & Borough, 2010-2040*. New York Department of City Planning. New York. 2013.
- CBC News. *Cauliflower Prices Spike to \$8 a Head*. CBC/Radio-Canada. 18 décembre 2015. Web, 6 mars 2017.
- Duchemin, E., Wegmuller F. et Legault A.-M. *Urban Agriculture: Multi-dimensional Tools for Social Development in Poor Neighbourhoods*. *Field Actions Science Reports* 2.1. P. 1-8. Web, 2009.
- Dupras. *La valeur économique de la trame verte de la commission de la capitale nationale*. 2016.
http://s3.amazonaws.com/ncc-ccn/documents/natural_capital_economic_value_ncc_green_network_final_french_dec_1_web.pdf?mtime=20170504152006
- Harrison, Matt. « The High Price of Cauliflower: how 'putting all of our eggs in one basket' is proving disastrous ». *Ottawa Magazine*. 5 février 2016. Web, 6 mars 2017.
- Hofmann, Nancy, Giuseppe Filoso et Mike Schofield. « The Loss of Dependable Agricultural Land in Canada ». *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin* 6. No.1. P. 1-16. Janvier 2005.
- Jean-Charles Le Vallée et Sylvain Charlebois. *Classement mondial 2014 : Salubrité des aliments*. Rapport. Conference Board of Canada. Guelph. Novembre 2014.
- Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales. Division de la population. *World Population Prospects: The 2015 Revision, Key Findings and Advance Tables*. Document de travail no. ESA/P/WP.241. New York. Nations Unies. 2015.

- Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales. Division de la population. *World Population Prospects: The 2015 Revision, Key Findings and Advance Tables*. Document de travail no. ESA/P/WP.241. New York. Nations Unies. 2015.
- Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales. Division de la population. *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision: Highlights*. New York. United Nations. 2014.
- Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan. S.l. Web, 6 mars 2017.
- Pirog, Rich S., Timothy Van Pelt, Kamyar Enshayan, et Ellen Cook. « Food, Fuel, and Freeways: An Iowa Perspective on How Far Food Travels, Fuel Usage, and Greenhouse Gas Emissions ». *Leopold Center Pubs and Papers* 3. P. 1-33. 2001.
- Schaer, Lilian. *The Real Dirt on Farming*. Farm and Food Care Foundation. Impression. 2014.
- Service des délégués commerciaux du secteur Agroalimentaire. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Gouvernement du Canada. Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). 21 septembre 2007. Web, 6 mars 2017.
- Statistique Canada. L'activité humaine et l'environnement : Statistiques annuelles 2009. 8 décembre 2016. Web, 6 mars 2017.
- Statistique Canada. *Couverture terrestre et utilisation des terres, région métropolitaine de recensement (RMR) et région métropolitaine de recensement-écosystème (RMR-E), 1971, 1991, 2001 et 2011*. 2016.
- Statistique Canada. *Population des régions métropolitaines de recensement*. S.l. 10 février 2016. Web, 6 mars 2017.
- Turner, Bethaney, David Pearson et Robert Dyball. *Food in the ACT: A Preliminary Study of Issues for the ACT Government Environment and Sustainable Development Directorate*. Canberra. Université de Canberra. Université nationale d'Australie. 2012.
- USDA National Agricultural Statistics Service 2002 Census of Agriculture. « National Integrated Regional Foodshed Model. » *Urban Design Lab*. S.l. Web, 6 mars 2017.
- Ville de Gatineau. Service de l'urbanisme et du développement durable. *L'agriculture : Aménageons le futur!* Gatineau. S.l. 2011.

Annexe 1 : Agriculture et alimentation dans les grandes villes et cadre de planification

Dans le monde

Il est encourageant de constater que de plus en plus de régions urbaines font œuvre de prévoyance pour soutenir un approvisionnement alimentaire diversifié et durable en tenant compte dans leurs processus de planification. Celles-ci s'efforcent de trouver des moyens pour protéger les terres agricoles et encourager la production alimentaire aux échelles locale et régionale, en reconnaissant que ces éléments jouent un rôle dans le maintien de communautés dynamiques, durables et résilientes.

À l'échelle internationale, il existe le pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, auquel ont adhéré 133 villes du monde, qui reconnaît que les villes ont un rôle stratégique à jouer dans le développement de systèmes alimentaires durables. Ses signataires croient que les systèmes alimentaires urbains sont au cœur du développement durable et que le pacte et son cadre d'action représentent une plate-forme unique pour soutenir des politiques alimentaires coordonnées et favoriser les liens entre les zones urbaines et rurales. Il reconnaît que l'agriculture urbaine et périurbaine offre des possibilités de protéger et d'intégrer la biodiversité dans les paysages et les systèmes alimentaires des régions urbaines, contribuant ainsi à des synergies entre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les services écosystémiques et le bien-être humain, entre autres. Au Canada, les villes de Montréal, Toronto et Vancouver font partie de ce pacte (Milan, 2015).

En Australie, la capitale Canberra, et son Territoire de la Capitale australienne autonome (ACT), qui compte 58 000 ha de terres agricoles et 75 fermes, a mené une étude en 2012 pour obtenir un aperçu des aliments produits et consommés au sein de l'ACT, à partir de leur production et distribution jusqu'à leur consommation, élimination finale ou mise au rebut (ACT, 2012). Les conclusions tirées ont permis de situer un contexte dans les cadres de planification et de politique qu'entend mettre en œuvre le gouvernement de l'ACT en ce qui concerne la production alimentaire locale et la préservation des terres arables. L'étude aborde la façon dont l'adoption de principes clés en matière de planification urbaine axée sur la sécurité alimentaire régionale peut contribuer à créer un système alimentaire résilient, socialement juste et respectueux de l'environnement.

Dans la capitale du Royaume-Uni, il y a la ceinture de verdure de Londres qui comprend 24 000 ha de terres agricoles et 470 exploitations, ce qui représente 59 % de la ceinture de verdure. En Angleterre, il y a aussi le Duché de Cornwall qui compte 50 000 ha au total, 3500 locations individuelles, y compris des fermes et des exploitations commerciales et résidentielles.

Aux États-Unis, les parcs nationaux intègrent et encouragent l'utilisation des terres agricoles. C'est le cas d'ailleurs au parc national de Cuyahoga Valley, en Ohio. On y préserve les maisons et granges patrimoniales, lesquelles sont louées à des agriculteurs qui s'engagent à leur tour à ouvrir les portes de leur exploitation au public et à contribuer à un approvisionnement alimentaire durable. La CCN s'est inspirée de ce modèle pour mettre en œuvre son processus d'appel d'intérêt et de sélection des propositions d'entreprises agricoles.

Au Canada

À l'échelle fédérale, l'agriculture fait également partie intégrante du nouveau parc urbain national de la Rouge, situé à Toronto et géré par Parcs Canada, lequel compte 7900 ha de terres

publiques, dont 50 % sont consacrées à l'agriculture.

À l'échelle provinciale, il y a la Ceinture de verdure de Toronto, détenue par une société privée et dont la planification est assurée par le service d'urbanisme de la province de l'Ontario. Au Québec, on retrouve la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) qui réglemente les usages sur les terres désignées à des fins agricoles dans l'ensemble de la province. En Colombie-Britannique, une zone a été conservée comme réserve de terres agricoles.

À l'échelle municipale, de nombreuses villes ont élaboré divers plans et stratégies, comme la Stratégie alimentaire de Vancouver ou la stratégie alimentaire et d'agriculture urbaine d'Edmonton.

Dans la RCN et CCN

Le système alimentaire dans la RCN se veut un système dynamique et interactif. Il existe un lien étroit entre les initiatives et succès de la CCN et les initiatives régionales et municipales.

À la CCN, les rôles, objectifs et visions relatifs aux terres agricoles fédérales ont évolué avec le temps, mais ont toujours été reconnus pour leur importance à l'échelle nationale et ont toujours fait partie intégrante des stratégies de planification.

Dans les années 1950, les recommandations de Gréber reconnaissaient et intégraient le secteur agricole en précisant les éléments suivants :

- *Affectation de terres à l'agriculture ;*
- *Conservation des sites présentant des valeurs panoramiques exceptionnelles ;*
- *Application de réglementations visant à interdire les aménagements indésirables.*

Le Plan d'aménagement des terrains fédéraux de la CCN (1988) réaffirmait l'importance des terres agricoles de la CCN pour la capitale nationale et soulignait leur contribution et pertinence à l'échelle nationale :

Créer une capitale où les terres agricoles et forestières sont protégées et présentées comme des éléments essentiels à l'image de la capitale et du pays.

Le Plan de la capitale du Canada (1999) soulignait la pertinence des terres agricoles pour l'expérience éducative qu'elles offrent en termes de patrimoine rural et patrimonial :

Des terres rurales productives et protégées permettant d'enrichir les connaissances relatives au patrimoine rural canadien et aux ressources renouvelables.

Le Plan directeur de la Ceinture de verdure (1982) précisait les objectifs prioritaires suivants :

- *Protéger, développer et améliorer les ressources des terres agricoles par :*
 - *l'application de pratiques appropriées en matière de gestion et d'amélioration des terres ;*
 - *l'établissement et le maintien d'entreprises agricoles privées, efficaces et modernes.*
- *Assurer un environnement opérationnel efficace pour l'agriculture dans le but de :*
 - *maintenir un paysage agricole rural vital et attrayant ;*
 - *protéger les investissements de la CCN dans les bâtiments et améliorations foncières ;*
 - *soutenir les bonnes pratiques de gestion des terres agricoles.*

Le Plan directeur de la ceinture de verdure de 1996 précisait le rôle suivant parmi les 5 énoncés :

Soutenir les fermes productives et les forêts qui soutiennent une communauté rurale dynamique à proximité de la capitale, contribuant ainsi à :

- *symboliser l'importance des paysages ruraux du Canada ;*
- *offrir des possibilités en matière de recherche et d'interprétation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie aux échelles nationale et régionale ;*
- *contribuer à une économie rurale régionale diversifiée, stable et viable ;*
- *gérer le renouvellement des ressources au bénéfice des générations futures.*

Le plus récent Plan directeur du parc de la Gatineau (2005) encourage les activités agricoles dans la vallée du ruisseau Meech, dans le secteur du lac Phillippe, et intègre des objectifs agrotouristiques dans cette zone :

La zone « Agrotourisme et conservation » regroupe les terrains de la vallée du ruisseau Meech dont la vocation dominante demeure la restauration et la mise en valeur des patrimoines agricole, paysager, naturel et culturel de la vallée.

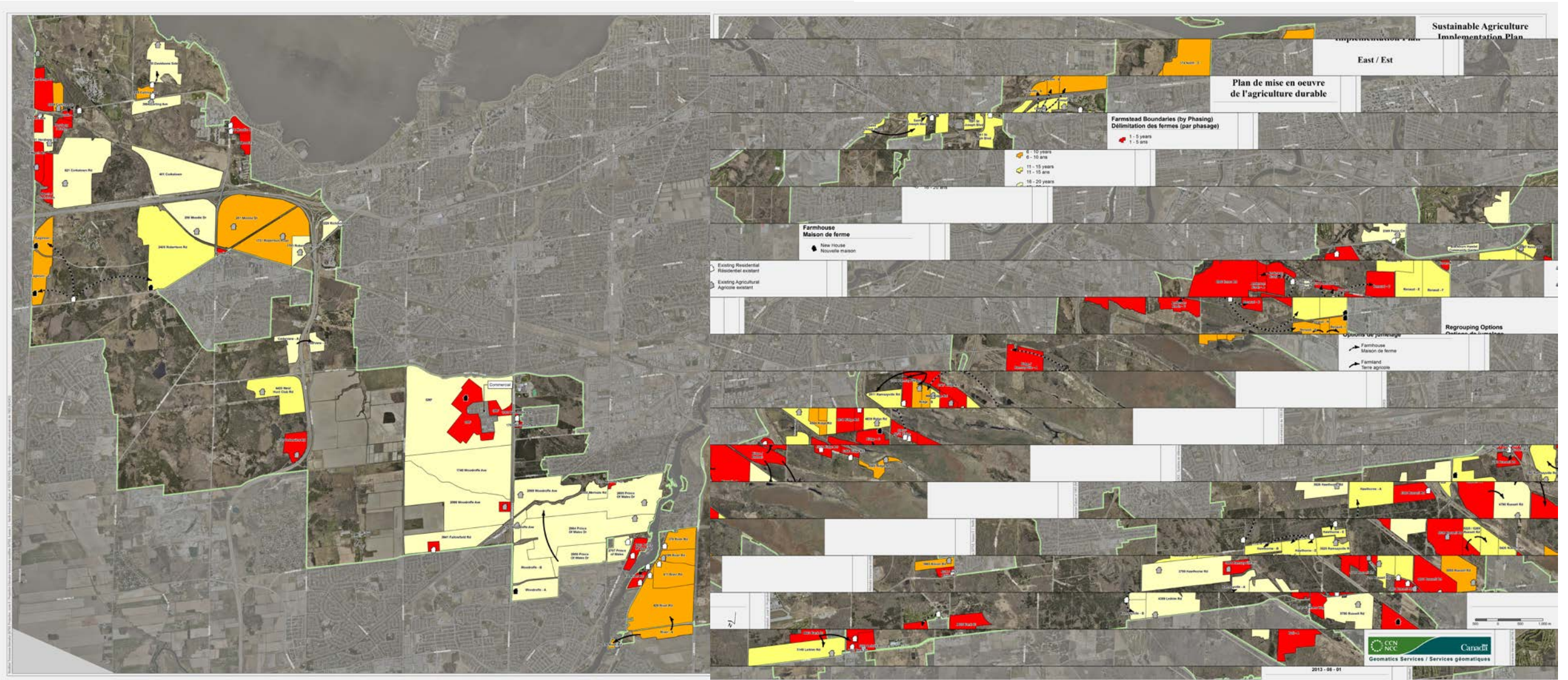
Le Plan directeur des terrains urbains intègre les institutions culturelles et historiques d'intérêt agricole à l'échelle nationale, comme le Musée de l'agriculture du Canada et la ferme expérimentale centrale exploitée par Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Le plus récent plan directeur de la Ceinture de verdure de 2013 renforce le rôle de l'agriculture sur les terrains de la CCN, notamment dans sa vision renouvelée :

La Ceinture de verdure assurera la pérennité des systèmes naturels, de l'agriculture, des possibilités éducatives et récréatives de plein air qui inspireront la population canadienne et qui contribueront au développement durable et à la qualité de vie dans la région de la capitale du Canada.

Le Plan de la capitale du Canada (en cours de préparation) vise à améliorer la résilience et la sécurité alimentaire et à promouvoir une agriculture de classe mondiale s'appuyant sur la situation unique de terres agricoles protégées se trouvant près du centre d'une grande agglomération urbaine.

Annexe 2. Plan de mise en œuvre de l'agriculture durable : optimisation des biens naturels et construits pour diversifier le secteur agricole



Annexe 3 : Publications antérieures

Ci-dessous se trouve une liste des études, initiatives et plans que la CCN a antérieurement élaborés, mis en œuvre et réalisés et qui sont pertinents au secteur de l'agriculture et de l'alimentation. Ceux-ci visaient principalement la Ceinture de verdure, seul endroit où les activités concernées étaient autorisées sur les terrains de la CCN. Ils demeurent toujours pertinents dans le cadre de la planification et de la gestion du portefeuille agricole et montrent l'évolution du secteur au sein du mandat de la CCN au fil des ans. Cette liste contient l'essentiel des principaux travaux, présentés de la plus récente à la plus ancienne publication :

- Enns, D. *Rental Study: Farmland Rents in Eastern Ontario*. 2013.
- CCN. *A Commissioning Plan for the Canada's Capital Greenbelt Master Plan*. 2013.
- Caldwell, W. *Canada's Capital Greenbelt: Moving Towards Sustainable Agriculture*. 2009.
- Guindon, P. *Conservation Strategies for the Preservation of Heritage Barns in the Greenbelt*. 2009.
- CCN. 2009.
- CCN. *Heritage, Visual, Functional and Future Risk Analysis of Greenbelt Farm Properties*. 2008.
- Harris, J. Contentworks Inc. *Evolution of Farming in the National Capital Greenbelt. Part 1 - History and Heritage; Part 2 and 3 - Farmsteads*. 2006-2007.
- Université de la Colombie-Britannique. *A 20/20 Vision – Sustainability in the Greenbelt and Canada's Capital*. 1992.
- Morrie, P. *The Future Greenbelt – Agricultural Analysis*. 1991.
- CCN. *A Strategy for the Establishment of Greenbelt Agricultural Rents*. 1985.
- Université McGill. *Subsurface Drainage Outlet Pipe Location Manual*. 1974-1984.
- Université McGill. *Drawings of Surface and Subsurface Drainage Systems and Related Works on the NCC Greenbelt Farmlands, Ottawa, Ontario, Canada - 1. Western Sector, - 2. South Eastern Sector, - 3. North Eastern Sector*. 1973-1987.
- CCN. *Agriculture in the Greenbelt – Implementation Program*. 1974.
- Kirchner, J.E., Hill, F., Page, D. *Agriculture in the Greenbelt*. 1974.
- CCN. *Urban Greenbelt*. 1973.
- CCN. *The Greenbelt Farm Improvement Programme*. 1973.
- Page D. *The Greenbelt*. 1972.

Annexe 4 : Partenariats actuels et potentiels

Liste d'organisations œuvrant dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation dans la région d'Ottawa-Gatineau

OTTAWA	GATINEAU
<p>Ville d'Ottawa Adam Brown, directeur, examen des projets, Bureau des affaires rurales Adam.brown@ottawa.ca 613 580-2424, poste 28352</p> <p>Carol Ruddy, urbaniste, Direction de l'élaboration des politiques et du design urbain Carol.Ruddy@ottawa.ca 613 580 2424, poste 28457</p> <p>Julia Robertson</p>	<p>Ville de Gatineau Marie-Noëlle St-Pierre, agente au programme jeunesse, Division de la qualité de vie et du développement communautaire St-pierre.marie-noele@gatineau.ca 819 243-2345, poste 2445</p>
<p>Université Carleton Patricia Ballamingie, professeure agrégée Département de géographie et d'études environnementales, Institut d'économie politique Patricia.Ballamingie@carleton.ca 613 520-2600, poste 8566</p>	<p>Université du Québec en Outaouais et ISFORT Agroforesterie</p>
<p>Université d'Ottawa LABORATOIRE D'ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES SUR L'ALIMENTATION http://www.lisf-leila.org/ Marie-Josée Massicotte, professeure agrégée Études politiques, Sciences sociales, Faculté des sciences sociales foodlab@uottawa.ca massicot@uOttawa.ca 613 562-5800, poste 2732</p>	<p>Ferme Moore, Centre d'écologie et d'agriculture de Gatineau Sylvain Bertrand, président, et Claude Sirois sylvainbertrand@saveursdesmonts.ca claudesirois@ca.inter.net</p>
<p>Alimentation juste et Savourez Ottawa Ferme d'Alimentation juste, programme de ferme en démarrage, programme d'achat local alimentaire, Local Freshness/Fraîcheur locale, réseau de jardins communautaires, etc. Moe Garahan, directeur général moe@justfood.ca 613 699-6850, poste 11</p>	<p>Table agroalimentaire de l'Outaouais Croquez l'Outaouais, Parcours Outaouais gourmet, Local Freshness/Fraîcheur locale, Foire Gourmande Est ontarien, etc. Vincent Philibert, directeur tao@agro-outaouais.com 819 281-7676</p>
<p>Ferme expérimentale centrale À confirmer</p>	<p>Marché de solidarité régionale de l'Outaouais marche.regional@gmail.com 819 771-2915</p>

Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada William Knight, conservateur wknight@techno-science.ca 613 230-2770, poste 2014	Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO) Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien, ferme incubatrice rm.credetao@videotron.ca 819 617-3133, poste 402
Ag Can	
Stat Can	
Institut agricole du Canada À confirmer	Apiculture Gatineau/Apicentris Pablo Berlanga, vice-président Daniel Hamelin, président contact@apicentris.org
ICPA À confirmer	
Réseau pour une alimentation durable À confirmer	
USC Canada Sheila Petzold, directrice, communications spetzold@usc-canada.org 613 234-6827	
Écoles primaires et secondaires	
Exposition agricole d'Ottawa	

Autres :

- Wayne Caldwell, Université de Guelph
- Richard Scott, parc urbain national de la Rouge
- Michael Conard, Université Columbia
- Eric Duchemin, UQAM
- Jennifer Keys Matt, ville de Toronto

Annexe 5 : Carte des classes de sol

DRAFT